

Quelle sera la place du cours classique désormais ?



HOMMES D'AFFAIRES. — L'Association des hommes d'affaires de Drummondville a entrepris lundi soir une autre saison d'activités. Les directeurs sont MM. J.-A. Bourgeois, Gilles St-Pierre, Majella Croteau, Armand Toupin, Emile Robichaud et Paul Côté. Ci-dessus, dans l'ordre habituel, MM. Robichaud, Raméo Adam, Paul Côté, M. Croteau et G. St-Pierre. (Photo La Tribune, Drummondville)

La consommation de 1965

1,558,720,000 gallons d'eau !

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La population du Drummondville métropolitain desservie par le filtre municipal de la cité a consommé 1,558,720,000 gallons d'eau, en 1965, soit une consommation quotidienne de 106 gallons par personne (40,191).

En 1964, la consommation globale avait été de 1,556,942,000. Selon le chimiste responsable du filtre, M. André Paré, cette faible différence est due surtout aux arrêts fréquents de l'été dernier pour des travaux de raccordement avec la nouvelle usine et à une diminution de la quantité d'eau requise pour les lavages des bassins de filtration.

Toutefois, de septembre à décembre, il y a eu augmentation de près de 5 millions de gallons.

M. Paré souligne encore dans son rapport qu'avec le nouveau traitement par décontamination dynamique, les cycles de filtration des bassins sont plus longs et, conséquemment, les lavages moins fréquents; il en résulte donc une économie d'eau appréciable.

«A ces avantages s'ajoute

une amélioration considérable de la qualité de l'eau».

Ingredients

Au cours de l'année, il a fallu 948,920 livres d'alun, soit une moyenne de 2,600 livres par jour, 267,650 livres de chaux, et 37,310 livres de chlorure, pour traiter l'eau de l'usine de filtration.

Le rapport du chimiste a été déposé à la dernière séance du conseil.

AU BUT

Augmentation — De janvier à juin, il y a eu augmentation de 17 millions de gallons avec la période correspondante en 1964. En juillet et août, on a enregistré une légère diminution de 18 millions de gallons.

Chez les employés de bureau

Possibilité de grève le 14 février à la Dominion Dyeing

DRUMMONDVILLE, (RB) — Une assemblée groupant les exécutifs du syndicat des employés de bureaux de la compagnie Dominion Dyeing, du Syndicat des salariés d'usine de Dominion Dyeing et du Syndicat de Pinatel, de Joliette, aura lieu à Drummondville le 27 janvier.

A cette occasion, les syndicats examineront la possibilité de déclencher une grève des employés de bureau pour le 14 février, tout en s'assurant que les employés d'usine ne traverseront pas les lignes de piquetage.

Une étude approfondie sera faite auparavant de la situation actuelle des négociations à Drummondville et Joliette.

Représentants

La rencontre a été convoquée par M. Gustave Steenland, représentant syndical (CSN) à Drummondville et responsable des négociations pour la convention collective des trois syndicats précités. M. Jean-Jacques Lafontaine, directeur régional de l'Estric; M. Charles-Emile Riendeau, président de la Fédération du Textile, et M. Roger Pinard, président du Conseil Central de Drummondville, participeront aussi à la réunion.

DRUMMONDVILLE — Depuis quelques années, non pas nécessairement et seulement dans le monde du spectacle, on parle, souvent en bien, plus souvent en mal, mais on parle de B. B. Ces deux «B», l'un pour Brigitte, l'autre pour Bardot, sont ou deviendront légendaires. Dans un autre domaine cependant, soit au hockey, on parle de H.H.H. Vous vous demandez certainement où exactement je veux en venir. A ceci: les trois «H», le premier pour Glenn Hall, le second pour Bobby Hull et le troisième pour Gordie Howe ont fait tour à tour leur apparition dans la ligue Nationale et veuillez me croire, ces trois noms ne sont pas destinés à disparaître. Encore cette fois-ci, ces trois noms ont figuré en grosses lettres sur la première équipe de rêve de la mi-saison. Les rédacteurs sportifs des six villes du circuit Campbell ont fait un excellent travail en ce qui regarde le choix de ces étoiles.

Gaston Vigneault a roulé des simples de 145-127 et 187 pour un total de 459 et une victoire par la marge de 16 quilles à la Salle de quilles Champion au tournoi du dimanche matin, de l'heure des quilles II à défaut Maurice Simard, qui a obtenu des simples de 144-181 et 118 pour 443.

L'équipement du joueur de défense Jean Therrien, qui avait été oublié à Boston, lors d'un récent voyage à cet endroit, devrait revenir à Drummondville cette semaine. Par ailleurs, on croit savoir que Therrien sera de retour dans l'alignement des Rockets pour la joute de dimanche à Sherbrooke, contre les Castors.

Une équipe de ballon-bâle de Drummondville, habilement dirigée par leur gerant Gérard Martin, se rendra à Montréal pour participer au tournoi métropolitain qui débute ce soir au Centre sportif Paul Savoy. Cette équipe qui a participé à plusieurs tournois cet hiver a de très bonnes chances de figurer à cette compétition.

Les jeunes hockeyeurs Marcel et Reynald Dionne qui s'alignent avec l'équipe bantam de Drummondville de la Légion Canadienne, n'accompagneront pas l'équipe à Thetford Mines pour le tournoi de même catégorie qui a eu lieu à cet endroit. M. Gilbert Dionne, le père des deux jeunes joueurs, à qui nous avons rendu visite dernièrement nous a fait part de sa décision, rendue à la suite du dernier tournoi de même catégorie qui a eu lieu à Sorel, en fin de semaine.

L'équipe Tex-Made a remporté une victoire de 6 à 3 aux dépens du Thibodeau pour ainsi se donner le droit de passer à la finale de la catégorie Midget. Les Pieds Légers ont causé une certaine surprise en atteignant également la finale aux dépens du Courchesne.

Obligations de \$1,330,550 aux Etats-Unis

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La firme Bell, Gouinlock a accepté de transférer au nom de la cité de Drummondville, la vente de \$1,330,550 d'obligations sur le marché américain, selon des conditions déjà acceptées au conseil et transmises à Québec pour approbation. Hier soir, au conseil, les échevins ont accepté définitivement l'offre du syndicat de courtiers et la transaction sera bâclée. Les obligations seront datées du 1er décembre 1965, pour une période de 20 ans.

La cité appuie la demande de la Chambre

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La cité de Drummondville appuiera la demande de la Chambre de commerce qui voudrait voir annoncer son kiosque touristique du boulevard Bernard, en bordure de la route Trans-Canadienne. Cette annonce serait de nature à diriger plus de touristes et la demande officielle sera transmise au ministre de la Voirie, le 14 février prochain.



CHEZ LES LIONS. — Mme Lucie-N. Rouleau, économiste en sciences ménagères, a traité de congélation au souper mixte annuel du club Lions Drummondville, lundi soir à l'hôtel Rocdor. La conférencière s'est entretenue notamment des avantages de la congélation, des genres de congélateurs, des emballages requis, etc. Elle est ci-dessus accompagnée de MM. Gratien Cournoyer qui l'a remerciée; Jacques Bourgeois, président du club et Bertrand Gagnon, qui l'a présentée. (Photo La Tribune, Drummondville)

A Drummondville-Sud

Compromis: réduction du taux de la taxe foncière ?

DRUMMONDVILLE-SUD (RB) — En dépit des objections soulevées, tout indique que le rôle d'évaluation de Drummondville-Sud sera homologué par les autorités municipales à l'assemblée spéciale qui aura lieu ce soir, à compter de huit heures, à l'école Duverny.

Le maire Gilbert Guérette, qui parlait devant les membres de la Ligue des propriétaires de cette ville au début de la semaine, a laissé savoir qu'il était légalement impossible pour la ville de réduire de 15 pour cent l'évaluation générale inscrite au rôle nouveau.

Le premier magistrat de Drummondville-Sud a par ailleurs affirmé que les propriétaires étaient libres de présenter une requête pour casser le rôle, mais qu'il fallait considérer le fait qu'une dépense de \$20,000 aurait été ainsi effectuée inutilement.

Solution ?

Pour trouver une solution au problème actuel, il n'est pas impossible que le taux de la taxe foncière sera réduit dans le budget qui devrait être présenté d'ici un mois.

La Ligue des propriétaires serait satisfaite par cette solution, ce compromis. Le taux de la taxe foncière est présentement de un dollar dans la ville-sœur, mais les contribuables ont aussi une taxe spéciale pour couvrir les travaux d'égoûts.

Le président de la Ligue, M. Roger Tessier, invite tous les propriétaires de Drummondville-Sud à l'assemblée du conseil municipal qui a lieu ce soir, afin de fixer le taux de réduction de la taxe foncière.

Il convient de noter ici que ce compromis ne résoudra en rien la vraie nature du problème, puisqu'il est bien évident que le taux de la taxe scolaire demeurera inchangé. Le taux de la taxe scolaire est présentement de \$1.98.

Chronique municipale

Bien-être: un peu de prévoyance!

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le département de bien-être de la cité est maintenant passé sous la juridiction du gouvernement provincial, lequel se charge maintenant de verser les pensions aux nécessiteux et aux familles dans le besoin.

La cité n'aura qu'à s'occuper des cas d'urgence extrême. Les personnes désireuses d'obtenir ainsi de l'aide, devront maintenant s'adresser à l'édifice provincial.

L'échevin Hervé Cloutier a noté à ce propos que les personnes qui croient avoir besoin d'une denture quelconque pour la fin de semaine, feraient bien de le prévoir, car les bureaux du bien-être sont évidemment fermés, la fin de semaine, et cette situation peut causer certains embarras aux personnes dans le besoin.

Semaine du hockey mineur proclamée

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le maire Philippe Bernier a accepté à la dernière séance du conseil de proclamer la Semaine du hockey mineur à Drummondville, du 30 janvier au 6 février.

C'est d'ailleurs au cours de cette semaine que se déroulera le tournoi provincial Midget, à l'Aréna du Centre civique.

Electricité

Dans un domaine analogue, la Semaine du 7 au 12 février sera dite Semaine de l'électricité et le maire Bernier recevra les principaux responsables de cette manifestation, à 5 heures p.m., le 7 février, à l'hôtel de ville, à une réception civique.

Ambulance de la Protection civile

DRUMMONDVILLE, (JRL) — L'ambulance de la protection civile qui était stationnée à Douville, trouvera une place au garage municipal, d'où elle pourra partir en cas d'urgence. La demande était faite par le colonel Sarto Roy. Quant au matériel de la Protection civile, entposé près de l'hôtel de ville, la fourniture sera réparée afin de tenir l'équipement en bon état.

Soumissions autorisées par le conseil

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil autorise la demande de soumissions pour diverses pièces de machineries et des autos-patrouilles demandées par le département de police. Au garage de la Voirie, on a besoin d'une camionnette trois-quarts de tonne et d'un monte-véhicule hydraulique et, à la police, il faut remplacer deux camionnettes usagées par des autos-patrouilles régulières.

Les soumissions seront ouvertes à une prochaine séance.

Le boulevard est baptisé "St-Joseph"

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Plus rien ne s'oppose maintenant à ce que le boulevard St-Joseph soit reconnu comme tel, dans toute sa longueur, du moins dans les limites de la cité.

Le règlement a subi sa deuxième lecture à la dernière séance du conseil et un autre avis de motion a été déposé afin de changer le numérotage des édifices et maisons privées. Il y a plusieurs mois, sinon plusieurs années que ce sujet du boulevard revient sur le tapis, à intervalles plus ou moins réguliers.

Il s'agit maintenant de savoir quand le ministère de la Voirie le remettra officiellement à la cité!

Une Régie du Centre culturel

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Une Régie du centre culturel sera constituée d'une dizaine de personnes représentant divers groupements de la cité.

Le Dr Rosaire Milette sera le délégué officiel de la cité au sein de cette Régie qui verra à la bonne administration du centre et à son opération en général. Tous les problèmes rattachant à cet édifice, seront soumis à cette Régie. Les autres membres ne sont pas encore désignés.

Vente d'une portion de terrain industriel

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La cité est autorisée à vendre à Québec Gas Propane une superficie de 142,500 pieds carrés de terrain, pris à même le parc industriel Janelle, mais dans un secteur qui n'aurait pas servi pour l'installation d'une nouvelle industrie.

Les conditions ont été fixées par le ministère des Affaires municipales. La cité et le nouveau propriétaire sont d'accord et le contrat pourra être signé à \$0.10 du pied carré.

Auto pour le service de construction

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Une automobile de type "compact" sera achetée au garage Parent, au prix de \$2,277, pour l'usage du département de construction.

Six garages de Drummondville avaient présenté des soumissions pour ce véhicule et, à la fin de la séance, le directeur des services, M. Jacques Bonin avait pu vérifier chacune des soumissions et la plus basse, celle du garage Parent, était conforme aux spécifications.

Une entité (l'abbé Lemaire)

DRUMMONDVILLE, (RB) — L'abbé Benoît Lemaire, professeur au niveau collégial, a fait un vibrant plaidoyer en faveur de la permanence du cours classique à Drummondville.

Entité reconnue — L'abbé Lemaire devait par ailleurs déclarer que la formation classique constitue par elle-même une entité, reconnue dans tous les pays d'Europe et dans le reste du Canada.

M. Lemaire a affirmé que des "sacrifices inouïs" avaient été faits pour assurer la formation classique dans la ville. "On a même vendu des pommes", a-t-il dit.

En dépit de toutes sortes de difficultés, dont le fait d'avoir démenagé à huit reprises, on est quand même parvenu à donner des assises solides au cours classique, puisque cette année le cours

produira ses premiers finissants.

Aux Etats-Unis, devait-il ajouter, on retourne lentement aux humanités.

Or, pourquoi au Québec devrait-on ne pas tenir compte de l'histoire et ne pas tenir compte de la volonté des parents?

M. l'abbé Lemaire juge inadmissible que la popula-

tion du Québec, dont celle de Drummondville, s'embarque d'une façon aveugle dans les nouvelles lois tracées par le ministère de l'Éducation.

"Prions le Seigneur, a-t-il dit en terminant, qu'on ne nous éconcrève pas à tout jamais!"

Au cours de son entretien, l'abbé Lemaire devait s'employer principalement à faire reconnaître qu'à Drummondville du moins l'on se gardait de placer le cours classique en vase clos.

Un vase clos (Me Paul Rousseau)

DRUMMONDVILLE, (RB) — Me Paul Rousseau, président de la régionale St-François, persiste à croire que le cours classique ne saurait demeurer en vase clos, et que la formation véritablement humaniste s'obtiendrait mieux dans une école polyvalente.

C'est pourquoi M. Rousseau est d'avis que les quatre premières années du cours classique devraient demeurer à l'école Jean-Raimbault. Il veut bien se plier toutefois au désir de la majorité, mais n'en conclue pas moins à penser que la réunification du cours classique sous un même toit est un geste rétrograde, qui va à l'encontre des objectifs envisagés par le ministère de l'Éducation.

M. Rousseau est d'avis que la polyvalence sera obligatoire dès 1967, qu'on le veuille ou non.

Le président de la régionale a bien précisé qu'il ne voulait pas détruire le cours classique, bien au contraire.

Toutefois, il demeure convaincu que, dans le contexte du système optionnel, les élèves des 4 premières années du classique auront avantage à s'intégrer à leurs collègues du scientifique.

Il est certain, a-t-il dit, que l'externat classique ne sera pas en mesure d'offrir lui-même le système optionnel, en raison du nombre relativement peu élevé de ses élèves.

M. Rousseau est allé plus loin dans ses commentaires, disant que la formation gréco-latine devrait disparaître pour laisser place à une formation technique et scientifique plus avancée.



Me Paul ROUSSEAU



PREPOSES AU CREDIT. — M. Gaston Montplaisir, notaire de la Cour supérieure de Drummond, a traité des dépôts volontaires devant les préposés au Crédit de Drummondville, à l'issue de la réunion mensuelle de l'organisme tenue au Motel Dauphin. Le conférencier s'entretient ci-dessus avec MM. Jacques Letendre, Rodolphe Villeneuve, président et Yves Lamontagne. (Photo La Tribune, Drummondville)

La bibliothèque municipale a prêté 80,349 volumes à ses abonnés

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La bibliothèque municipale disposait de 23,755 livres, sans compter les albums et périodiques, à la fin de 1965, et avait, au cours de 1965, effectué 80,349 prêts de livres, périodiques, ou autres, à 10,600 abonnés.

Ces chiffres sont extraits du rapport annuel, préparé par M. Henri Talbot, directeur de la bibliothèque.

Le rapport annuel note en outre que le service de la bibliothèque municipale a coûté environ \$27,000 en 1965. Le ministère des Affaires culturelles et l'Association des manufacturiers canadiens de Drummondville ont respectivement contribué des sommes de \$8,134 et \$2,307.

Dépenses d'achat

Les déboursés entraînés par l'achat de livres et périodiques



PRESIDENT. — M. Laval Allard, nouveau président de l'Association des hommes d'affaires de Drummondville.

Pour placer une ANNONCE CLASSÉE DANS LA TRIBUNE TELEPHONEZ 569-9331

Visitez L'EXPOSITION DE PEINTURES de SERGE MORESCO ou MANOIR DRUMMOND de DRUMMONDVILLE tous les jours jusqu'au 28 janvier inclus. de 2h à 6h p.m. et de 7h à 10h p.m.



EXPOSITION MORESCO — L'exposition Moresco qui se tient cette semaine au Manoir Drummond mérite, autant que les précédentes, d'être vue. M. Moresco est ici photographié devant l'une des toiles les plus populaires auprès du public. C'est une oeuvre signée de Kypriana. * * (Photo La Tribune, Drummondville)



NOUVEL EXECUTIF. — La Société d'agriculture du comté d'Arthabaska a procédé, hier après-midi, à l'élection d'un bureau de direction. On voit sur cette photo, dans l'ordre habituel, M. Hector Béveau, agronome, conseiller technique de l'association, M. Lucien Simoneau, secrétaire, M. Wilfrid Verville, président réélu, ainsi que M. Albert Pépin, vice-président.

Pour un 23e mandat

M. Bergeron réélu président de la Société d'agriculture du district d'Arthabaska

VICTORIAVILLE, (ML) — M. Philippe Bergeron a été réélu pour un 23e mandat à la présidence de la société d'Agriculture du district d'Arthabaska, hier après-midi, lors de la tenue de l'assemblée générale de ce mouvement. Il sera secondé de M. Arsène Tourigny, le vice-président, de M. Lucien Simoneau, le secrétaire-treasorier.

Victoriaville en bref...

Guy Fournier au club Richelieu le 14

VICTORIAVILLE, (JAG) — Guy Fournier, journaliste de carrière qui présente régulièrement un billet fort humoristique dans la publication "Perspectives", sera conférencier le 14 février prochain au club Richelieu de Victoriaville.

Tirage de l'auto-neige de la Légion

VICTORIAVILLE, (MR) — C'est un citoyen de Maddington Falls, M. Paul Gaudet, qui a gagné l'auto-neige de la Légion Canadienne, section de Victoriaville.

Le tirage a eu lieu au Centre sportif Jean Béliveau, lors de la joute opposant les Gaulois de St-Hyacinthe et les Tigres de Victoriaville.

Cordonnerie visitée par des élèves

VICTORIAVILLE, (MR) — Un bon nombre d'élèves des classes de maternelle ont effectué, hier après-midi, la visite d'une cordonnerie de Victoriaville.

Partie parfaite jouée aux dards

VICTORIAVILLE, (MR) — Une partie parfaite a été réussie lors de la dernière rencontre de la Ligue de dards, et c'est M. et Mme Julien Bélanger, de l'équipe des Sergents, qui en sont les auteurs.

Reporter aux aguets

VICTORIAVILLE, (JAG) — M. Jean Roy a dû payer l'amende au Richelieu pour avoir eu l'honneur de parler sur les ondes de la télévision canadienne lors du débat sur la "PEINE DE MORT" pour ou contre. C'était à l'émission "AUJOUR-D'HUI".

M. Pierre Alain avait oublié ses lunettes pour son discours devant les membres Richelieu. Le président Paul Gendron, toujours aussi généreux, lui a fait cadeau pour un instant des siennes.

Il apparaît qu'il y aura des transformations dans le bureau du maire Poirier.

M. Léon Provencher a beaucoup plus parlé d'un édifice provincial que du sujet de son entretien devant les membres Richelieu. Il utilisait au fait l'édifice provincial comme exemple.

Les BOP'S de Plessisville seront à Victoriaville à deux reprises au cours de la prochaine fin de semaine: samedi soir, chez les Voyageurs de commerce, et dimanche soir, à la salle Windsor.

Certains avocats prétendent que les journalistes font trop de publicité à d'autres. Ceux qui semblent pleurer devraient entrer activement sur le plan social et il aurait la chance d'avoir mention de leur nom de temps à autre dans les différentes publications de Victoriaville. Toutes les publications semblent s'être donné la main... c'est trop.

Pour un 9e mandat consécutif

M. Jean-Marc Bergeron réélu à la présidence du Syndicat du vêtement

VICTORIAVILLE, (MR) — C'est tout un neuvième mandat consécutif que M. Jean-Marc Bergeron a été réélu par acclamation au poste de président du syndicat du vêtement de Victoriaville lors de la mise en nomination tenue hier soir, au centre catholique.

Chose toute à fait rare, il n'y a qu'un seul poste qui sera contesté au sein de tout l'exécutif de ce syndicat, et c'est le poste d'un directeur.

GRANDE SOIREE A VICTORIAVILLE

Le Cercle Lacordaire de St-Gabriel Lacombe annonce une soirée récréative au sous-sol de l'église St-Gabriel, mercredi, 26 janvier, à 8h. p.m. Plusieurs prix à gagner au plus des prix de présence.



CHEZ LES LIONS DE VICTORIAVILLE. — M. René GAUTHIER, directeur de la récréation à Victoriaville, sera le conférencier invité des membres Lions de Victoriaville lors de la prochaine rencontre mixte, jeudi soir. M. Gauthier est un nouveau citoyen à Victoriaville qui participe de par ses attributions à l'exécution des travaux de la CML. Il en sera question lors de la conférence de jeudi soir, au Manoir Victoria, à Victoriaville.

En plus de M. Bergeron, il y a eu plusieurs autres membres qui ont été réélus par acclamation, hier soir. M. Roland Tourigny a été réélu pour un deuxième terme comme vice-président, ainsi que M. Gilles Métivier pour un dixième terme au poste de secrétaire, et M. André Moore pour un deuxième mandat comme trésorier. L'assistant-secrétaire-archiviste sera M. Julien Laineuse, qui remplacera M. Oml Pépin. Chez les directeurs, on aura Mlle Fabienne Tardif et M. Marcel Turcotte, comme directrice et directeur chez Rubin Brothers, tandis que chez Utex, il y aura M. Jean-Claude Bolduc, Mlle Edith Pinard et M. Michel Tousignant.

Front commun de plusieurs organismes

Fichier pour secourir les pauvres

Princeville en bref...

Machinerie installée aux entreprises Lionel

PRINCEVILLE, (GAB) — Les travaux d'aménagement se poursuivent activement la première usine construite dans le parc industriel de Princeville. On a presque complètement terminé la construction qui est un vaste édifice de 200 pieds par 60 à un seul étage.

Une méthode, perfectionnée récemment, a été adoptée pour supporter la toiture sans avoir à utiliser des colonnes à l'intérieur.

Des machines devant servir à la production sont déjà sur place et on procède à leur installation. Cette nouvelle industrie, une initiative de M. Lionel Baril, se spécialisera dans la fabrication de petites autos-neige ou de skimo-bikes qui seront mis sur le marché pour la prochaine saison d'hiver.

Chorales mixtes pour chants religieux

PRINCEVILLE, (GAB) — Des démarches sont en cours pour la formation de chorales mixtes à Princeville. Ces chorales seront appelées à se charger des chants pour les messes de 8 heures et de 11 heures, les dimanches et les jours de fêtes ou ces messes seront célébrées.

Pour le moment, les inscriptions sont acceptées au presbytère et c'est l'intention des autorités religieuses de former un comité de direction dont les membres seront choisis parmi les intéressés à faire partie des chorales en organisation. Le promoteur de cette initiative, M. l'abbé Arthur Auger, a fait remarquer qu'il n'y a pas de limites quant au nombre de membres de ces chorales et que les voix féminines étaient les bienvenues.

M. Ronald Fortier sélectionne ses Bambinos

PRINCEVILLE, (GAB) — Une sélection est en cours parmi les jeunes garçons recrutés pour former la section des "bambinos" de la Garde St-Eusèbe Inc. de Princeville.

Environ 35 membres seront appelés à former les effectifs de la section et une sélection est faite parmi une cinquantaine de garçons. Les résultats en classe sont pris en considération ainsi que la conduite des aspirants.

C'est M. Ronald Fortier qui est le responsable de la section des "bambinos" à la Garde St-Eusèbe Inc. Les séances d'entraînement ont lieu une fois par semaine. Cet entraînement se donne au Centre paroissial le mercredi soir de 6 h. 45 à 7 h. 45. Pour ces séances, les participants sont soumis à une discipline qui est très formatrice tout en leur assurant des exercices physique salubres.

Mme Claude Letendre en vedette aux quilles

PRINCEVILLE, (GAB) — Mme Claude Letendre a remporté les honneurs de la semaine chez les quilleuses en activité à la salle Paillé de Princeville.

Mme Letendre a roulé le plus haut simple et le plus haut triple de la période chez les femmes avec un pointage de 175 et 412.

Dans la ligue Dow : plus haut simple individuel : M. Roland Bergeron, 202; plus haut triple individuel : M. Roland Bergeron, 507; plus haut simple d'équipes : Magasin Louis-David Paré, 703; plus haut triple d'équipes : Magasin Louis-David Paré, 1,961.

Dans la ligue Aluminium Boats, plus haut simple individuel : M. Michel Bilodeau, 212; plus haut triple individuel : M. Michel Bilodeau, 580; plus haut simple d'équipes : Garage Fréchette, 522; plus haut triple d'équipes : Garage Fréchette, 1,483.

Dans la ligue Michel Transport, plus haut simple individuel : M. Florent Arseneault, 181; plus haut triple individuel : M. Florent Arseneault, 472; plus haut simple d'équipes : Michel Transport, 801; plus haut triple d'équipes : Michel Transport, 2,223.

Etude sur la bonne entente dans les familles

PRINCEVILLE, (GAB) — "Prendre les moyens pour solutionner sans délai les conflits entre les membres de la famille", "Mettre tout en oeuvre pour maintenir la bonne entente dans les familles". Tels ont été les principaux sujets étudiés au cours de la première réunion de 1966 chez les Dames de Ste-Anne de Princeville.

On a conclu que de graves conflits sont souvent la suite de petites mésententes passées qu'on n'avait pas solutionnées de façon avantagieuse.

La nouvelle présidente du mouvement, Mme Alfred Mailhott, occupait son poste pour la première fois depuis sa nomination. Le bureau de direction était au grand complet pour cette assemblée. Le sujet étudié avait été puisé dans le bulletin de la "Famille Chrétienne".

Les membres, formés en équipes, ont répondu au questionnaire et les conclusions ont été tirées par M. le chanoine Eugène Demers, curé de Princeville et aumônier de la section locale des Dames de Ste-Anne.

Arrestations pour vol chez Pépin Auto

PRINCEVILLE, (GAB) — Deux individus de l'extérieur ont été arrêtés par la Sûreté municipale de Princeville à la suite d'un vol commis dans la cour de Pépin Auto Inc.

Les malfaiteurs s'étaient emparés de pièces et accessoires pour automobiles, le tout pour une valeur d'environ \$160. Les deux accusés ont été traduits en Cour et leur enquête préliminaire aura lieu en février.

Le chef de la Sûreté municipale de Princeville, M. Maurice Dupont, a fermé le dossier concernant un vol d'argent commis il y a quelque temps aux abattoirs de la Coopérative laitière des employés. MM. Jean-Guy Hunter et Bertrand Dubuc, s'étaient fait voler de l'argent dans des vêtements de rechange accrochés dans leurs cases, aux usines.

L'enquête menée sur ce cas a conduit à l'arrestation d'un compagnon de travail des deux victimes du vol, Guy Nadeau de Ste-Sophie de Mégantic à avoir sa culpabilité.

Traduit en Cour, Nadeau a été condamné à \$50 d'amende et aux frais ou à un mois de détention, sous chaque chef d'accusation.

Campagne de recrutement des ambulanciers

PRINCEVILLE, (GAB) — Une campagne de recrutement est en organisation en vue des activités de la saison estivale chez les Ambulanciers St-Jean, brigade de Victoriaville. C'est ce que vient de communiquer le secrétaire de la brigade, M. Laurent Pelletier de Princeville. La campagne sera menée à Victoriaville, Arthabaska et Princeville. On acceptera des hommes et des femmes de bonne volonté, prêts à se dévouer bénévolement auprès de la population.

Cette campagne de recrutement fera suite à deux séries de cours de premiers soins en secourisme et en premiers soins à domicile. La date du mardi, 25 janvier 1966, a été choisie pour l'inauguration des séances dans le domaine des premiers soins en secourisme.

Hommes et femmes sérieux sont acceptés pour ces cours qui ont lieu le mardi soir de chaque semaine à 7 h. 30 au Manège militaire de Victoriaville.

Assemblée de la Coopérative agricole

PRINCEVILLE, (GAB) — C'est pour le jeudi, 27 janvier courant, que les directeurs de la Société coopérative agricole de Princeville ont choisi comme date de l'assemblée générale annuelle des membres.

Le programme est préparé de façon à faire de cette manifestation, une véritable journée agricole dont les activités seront dirigées par M. Ligouri Gagnon, président actuel de la société.

Une messe, chantée à l'église paroissiale, marquera le début des activités. Les membres se rendront ensuite au Centre paroissial. Les articles à l'ordre du jour sont : communication de l'état financier pour l'année fiscale qui s'est terminée le 30 novembre 1965, séries de cours par des personnalités dans le domaine agricole, élections pour un nouveau bureau de direction ainsi qu'un banquet servi à l'heure du dîner.

Attitude des parents et sorties d'étudiants

PRINCEVILLE, (GAB) — "L'attitude des parents vis-à-vis des sorties des étudiants" et "l'étude à la maison" sont les deux questions inscrites au programme de l'assemblée convoquée pour le mercredi soir à 8 heures par l'Association parents-maîtres de Princeville.

La manifestation aura lieu à l'école Ste-Marie et sera sous la direction générale de M. Hervé Lafrance, président de l'Association.

Tous les parents et les éducateurs sont invités pour le 26, mais les sujets traités se rapporteront spécialement aux élèves du niveau secondaire.

Deux équipes formées selon le degré scolaire feront une étude approfondie des questions et les conclusions seront tirées durant la plénière qui suivra.

Administration d'un revenu

Dans la série des dix cours, il sera question de tout ce qui touche l'administration d'un budget. Voici la liste

Des cours et leur titulaire

Pour les emprunts monétaires, M. Emilien René; sur les ventes à tempérament, M. Gilles Lafontaine; les colporteurs, Mme Robert Lefebvre; pour les contrats, M. Michel Bouchard; pour les dépôts volontaires, M. Pierre Denaull; pour le budget, Mme Marcel Talbot; pour l'étude des dettes, M. Armand Béliveau; pour la sécurité sociale, M. Jacques Martel; pour les Caisses populaires, M. Fernand Beaudet; et le dixième cours par M. l'abbé Dion sur les aspects nouveaux du problème que pose le crédit à la consommation.

Personnalités nommées

Lors de la rencontre d'hier

Debut ce soir

Administration d'un revenu

Cours de l'Association d'économie familiale

VICTORIAVILLE, (J. - A. Gagné) — L'Association coopérative d'économie familiale annonce une série de cours. Cette association comprend plusieurs mouvements et des individus qui travaillent dans un but précis. La finance familiale, le budget familial. Le premier cours aura lieu ce soir, à 7 h. 30 p.m. sur la mezzanine de la Caisse populaire de Victoriaville.

Mailhot et Frères

Injonction afin de faire rentrer les employés au travail

VICTORIAVILLE, (MR) — La direction de la firme Mailhot et Frères, de Victoriaville, a fait parvenir, par l'entremise de ses avocats, une requête en injonction aux quelque 35 employés qui ont débrayé jeudi midi dernier.

La requête en injonction sera entendue au Palais de justice de Québec, demain matin, à 10 heures, par l'hon. juge J.-Robert Beaudoin.

Pertes considérables

Dans la requête en injonction, la direction de Mailhot et Frères dit qu'elle subit des pertes considérables à la suite du débrayage effectué par les employés de la manufacture et exige que ses employés rentrent au travail.

Ces pertes se chiffrent à la somme de \$33,596 répartie comme suit : perte de \$7,500 pour la fabrication de bâtons de hockey pour une période de trois jours, perte de \$25,000 pour compenser les conséquences d'une mauvaise publicité, et perte de \$1,000 pour les frais d'avocats encourus.

Selon la requête en injonction, la firme Mailhot et Frères fournirait des bâtons de hockey à 150 équipes professionnelles.

Quant aux dirigeants de la firme, ils respectent toujours la loi de silence, du moins pour quelques jours, comme il a été entendu lors du premier entretien téléphonique avec le journaliste de La Tribune.

Blessé en manipulant des détonateurs

VICTORIAVILLE, (MR) — Un adolescent de 16 ans s'est infligé de sérieuses blessures au visage, à l'estomac et aux bras, alors qu'il manipulait deux détonateurs de bâtons de dynamite.

Il s'agit du jeune Marcel Lajeunesse, fils de M. Wellie Lajeunesse, demeurant au 158 de la rue Victoria, à Victoriaville. Il a été immédiatement conduit à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où il a été admis au département des soins intensifs; son état de santé ne serait pas considéré comme critique.

Les policiers qui se sont rendus au sous-sol de la résidence de la famille Lajeunesse, ont retrouvé le débris d'un détonateur de bâton de dynamite et ils en ont retrouvé un autre intact.

Selon certains indices, il est permis de croire que l'adolescent avait tenté de brancher le détonateur sur le filage d'un petit jeu de courses pour automobiles sur rails.



NOUVEAUX MEMBRES CHEZ LES RICHELIEU. — Le club Richelieu de Victoriaville vient d'initier trois nouveaux membres. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Jacques Frégaud et M. Henri Hamel, deux nouveaux membres, le président Paul Gendron et M. J.-Denis Béliveau, un autre nouveau venu au sein de ce club de service très actif.

Une esquisse révisée devra cependant être envoyée à Québec

Projet de bibliothèque municipale enfin accepté

Pendant que les autres édiles semblaient réjouis

Vive opposition de l'échevin Choinière vis-à-vis le projet

GRANBY, (FA) — Pendant que les autres échevins semblaient réjouis, le conseiller Orpha Choinière, qui est également président de la Commission scolaire de Granby et commissaire à la régionale, s'est vivement opposé au projet de Granby pour ériger une bibliothèque municipale.

Le projet en question prévoit l'érection d'une bibliothèque d'environ \$200,000 dans le parc Victoria en guise de commémoration au centenaire de la confédération canadienne. Ce projet est d'ailleurs sujet à des octrois des gouvernements provincial et fédéral dans une proportion de 66%.

Orpha Choinière a demandé l'échevin Choinière aux autres échevins. Le président de la Commission scolaire a encore dit que non seulement il enregistrait sa dissidence à la résolution du conseil pour autoriser la bibliothèque en question, mais qu'il travaillerait ferme pour que le projet soit refusé par la population lorsqu'il sera présenté pour approbation.

Le projet de bibliothèque en question serait d'environ \$200,000 et la cité de Granby retirerait en subventions la somme de \$133,000. C'est donc dire que la population contribuerait aux contributaires locaux la somme de \$67,000 seulement.

On sait que le ministre Arsenault avait fait savoir dans une lettre expédiée en décembre dernier que le projet était accepté à condition d'être érigé à proximité du futur campus scolaire, pour être incorporé à la bibliothèque scolaire régionale. Toutefois, les échevins avaient fait réponse que le site choisi par la ville était le parc Victoria et que le projet devait être distinct de celui de la régionale.

Par François Aubin
GRANBY. — Le secrétaire de la province de Québec, M. Bona Arsenault, vient d'annoncer aux membres du conseil municipal de Granby que leur projet de construction d'une bibliothèque municipale dans le parc Victoria a été accepté par le conseil de la trésorerie.

On sait que le montant maximum sur lequel le gouvernement se base pour distribuer les subventions a été fixé à \$200,000. Si le projet est supérieur à la municipalité devra assurer elle-même le paiement du surplus.

Les conseillers ont donc avisé l'architecte Laurent St-Pierre de préparer une nouvelle esquisse révisée, comportant certains changements qui réduiraient le coût de la bâtisse et de soumettre le tout à Québec avant la fin du présent mois.

Un estim, précis En même temps que cette esquisse, l'architecte verra à préparer un estim, le plus précis possible du projet pour que l'on puisse préparer à cet effet un règlement d'emprunt. Ce règlement devra être approuvé par le conseil et présenté ensuite à la population. S'il est accepté, on pourra alors préparer les plans, demander des soumissions et entreprendre finalement la construction qui doit être terminée pour le premier janvier 1967, soit dans moins de 12 mois.

Si les contributaires ne s'opposent pas au règlement d'emprunt qui sera d'environ \$200,000, on serait en mesure d'entreprendre la construction vers le mois d'avril. Toutefois, si plus de 40 propriétaires exigent la tenue d'un référendum, les procédures seront grandement retardées. Il faut souligner ici que l'emprunt contracté par la cité pour cette construction préviendra tous les travaux futurs que par la suite les gouvernements fédéral et provincial remettront à la cité la somme totale de \$133,000 sous forme de subvention puisqu'il s'agit d'un monument commémoratif au centenaire de la confédération.



DECORATIONS DE NOEL — Les gagnants du concours de décorations de Noël organisé par la Jeune chambre de Granby ont reçu leurs trophées lors du souper de l'homme de l'année à Granby, M. John Miner. Sur la photo on remarque de gauche à droite MM. André Durier, de la Bow Plastic Ltée, gagnant de la section industrielle, Marcel Lamothe, président de la commission d'amélioration de la cité de la Jeune chambre, Jacques Langlois, représentant de la brasserie Dow, gagnant de la section commerciale et Arthur Boisvert, gagnant de la section résidentielle pour sa maison située au 426 rue Denison à Granby. Des trophées ont également été offerts aux deuxième et troisième gagnants de chaque catégorie.

Pas de scrutin à Bedford

Elections le 7 à Cowansville

COWANSVILLE, (FA) — Il y aura des élections à deux sièges le 7 février prochain, dans la municipalité de Cowansville, comté de Missisquoi.

Un seul des trois conseillers sortants a été réélu par acclamation dans cette municipalité. Il s'agit de M. Arthur J. Knight, au siège No 1.

Les autres sièges sont occupés par M. Norman Browning et M. René Corbeil. Deux candidats sont en liste pour le remplacer. Il s'agit de M. Ross K. Ladd et J.A. Ritchie.

Enfin, au siège No 4, le conseiller sortant, M. Armand Beauregard, aura comme opposant M. René Corbeil.

A Bedford Dans la ville de Bedford, un conseiller a été réélu et deux nouveaux venus ont été élus hier après-midi.

Au siège No 2, M. Gilles Groulx a été élu à la place du conseiller sortant, M. Armand Cusson, qui ne s'est pas représenté. Au siège No 4, M. Thomas Shepard a été réélu par acclamation et au siège No 5, M. Richard Lemire a été élu à la place de M. Eric Kent, conseiller sortant, qui n'a pas demandé un renouvellement de mandat.

Jeudi soir Réunion SSJB : invités spéciaux GRANBY, (FA) — La SSJB section St-Joseph de Granby, tiendra son assemblée générale annuelle jeudi soir le 27 janvier, à 8 heures p.m., au sous-sol de la Caisse populaire de Granby, au 30 rue St-Antoine sud.

Commission scolaire Missisquoi Le cas relève des autorités régionales QUEBEC (C. Déry) — C'est en vain que les autorités de la régionale scolaire de Missisquoi souhaitent une décision du ministère provincial de l'Éducation quant à la survie ou à l'annexion de cette régionale.

La catéchèse GRANBY, (FA) — Un invité tout à fait spécial, car il sera mercredi soir le 26 janvier, à la première réunion générale de l'Association parents-maitres de la paroisse St-Joseph de Granby, à la salle paroissiale, rue Laurier.

Invité tout à fait spécial à la première réunion de l'APM GRANBY, (FA) — Un invité tout à fait spécial, car il sera mercredi soir le 26 janvier, à la première réunion générale de l'Association parents-maitres de la paroisse St-Joseph de Granby, à la salle paroissiale, rue Laurier.

Grande Soirée à Victoriaville Le Cercle Lacordaire de St-Gabriel Lacombe annonce une soirée récréative au sous-sol de l'église St-Gabriel, mercredi, 26 janvier à 8h. p.m. Plusieurs prix à gagner en plus des prix de présence.

Deuxième d'une série d'articles L'école polyvalente aura besoin de 210 locaux

GRANBY — Le rapport des devis pédagogiques reçu par les membres de la Commission scolaire régionale Meilleur, traite, par ailleurs, du nombre de locaux de classes qui seront nécessaires, pour la bonne marche de l'organisme.

Pour recevoir ces 2500 enfants, l'école polyvalente du campus scolaire aurait besoin d'un grand total de 210 locaux, comprenant les classes, salles, bureaux administratifs, etc.

Les locaux d'enseignement à eux seuls, seraient au nombre de 106, dont 51 classes régulières, 24 locaux spéciaux pour laboratoires, sciences, histoire, etc. et enfin 31 ateliers pour les sections métier et initiation au travail.

Quant aux locaux annexes à la fonction pédagogique, ils seraient au nombre de 67. On compterait notamment un gymnase avec cinq plateaux de travail, une chapelle et une salle pour la catéchèse, 26 locaux pour les services consultatifs, 10 pour les services administratifs du campus, 14 salles de travail et repos pour les professeurs, un auditorium de 800 places, une bibliothèque de 250 places, une cafétéria de 500 places, une salle de répétition pour corps de musique et six locaux pour les étudiants.

Enfin, les services de la régionale qui seraient intégrés à cette construction auraient besoin de 44 locaux, soit 23 pour les services pédagogiques, neuf pour les services

communautaires et 12 pour les services administratifs. A l'extérieur En plus de tous les aménagements intérieurs, le rapport donne quelques suggestions quant à l'aménagement extérieur de ce futur campus qui devrait être érigé sur un terrain de deux millions de pieds carrés, situé dans la cité de Granby.

Ces aménagements externes comprendraient une piste d'athlétisme avec gradins, un terrain de football, soccer, handball, un terrain pour les lancers du javelot, disque, etc. Douze courts de tennis, quatre terrains de balle-molle, un terrain de baseball avec gradins, espaces pour le tir à l'arc, la crosse et le ballon-volant.

Ces terrains devraient être munis de tout l'équipement nécessaire à leur bon fonctionnement. Il devrait également y avoir sur le terrain des voies prévues pour la circulation des piétons, des camions de livraison, un stationnement pour les professeurs et invités de même qu'un terminus d'autobus scolaires.

Demain, il sera question de l'agrandissement de l'école secondaire Immaculée-Conception, à Granby, pour la rendre polyvalente.

DECÈS Mme R. Senneville (voir page 25) GRANDE SOIRÉE A VICTORVILLE Le Cercle Lacordaire de St-Gabriel Lacombe annonce une soirée récréative au sous-sol de l'église St-Gabriel, mercredi, 26 janvier à 8h. p.m. Plusieurs prix à gagner en plus des prix de présence.

Solution du problème de l'eau Modification du contour du lac afin de réduire le coût du projet

GRANBY (FA) — Un sol presque inutilisable, l'achat des terrains autour de l'étang Henderson et un nouveau contour pour le bassin B, afin de réduire le coût du projet, tels sont les principaux points qui ont été étudiés par les membres du conseil municipal de Granby, lors d'une rencontre avec les ingénieurs de la firme Lalonde, Tétrault et Associés et de la firme Lalonde, Girouard et Letendré.

Cette rencontre qui avait pour but d'établir un estim, du projet préconisé par le conseil municipal comme solution au problème de l'eau potable à Granby a donné lieu à plusieurs échanges de vues sur la question.

En fait, l'estim, révisé soumis par M. François Lalonde, de la firme Lalonde, Tétrault et Associés, représentait une dépense beaucoup plus élevée que prévue initialement pour le projet en question. Cet estim, ne sera toutefois pas révélé publiquement, puisqu'avec les discussions de lundi soir, les ingénieurs réviseront à nouveau le projet pour en réduire sensiblement le coût.

On sait que la cité désire se porter acquéreur de ces terrains, pour contrôler les abords du lac qu'elle désire creuser à cet endroit. Cet estim, n'est toutefois là encore que provisoire, puisque des pourparlers déjà entrepris avec les propriétaires concernés doivent se poursuivre au cours des prochaines semaines.

Contour modifié Enfin, l'un des éléments les plus importants apporté lundi soir, a été la modification du contour du bassin B, soit celui qui est le plus étendu.

Dans son dessin original, le bassin en question partait de la jetée projetée (laquelle séparerait les bassins A et B) pour se rendre jusqu'à l'extrémité du lac de Granby, en direction de la "straight". Toutefois, les sondages effectués dans la partie la plus éloignée de ce bassin démontrèrent que c'est à cet endroit que le sol est le moins propice. C'est dans cette région particulière qu'il faudrait creuser au moins 50 pieds avant de trouver du sol solide.

Les échevins ont donc accepté que les ingénieurs modifient le contour de ce lac pour qu'il vienne longer la rive sud jusqu'à la source de la "Straight", plutôt que de se prolonger vers le sud-est, comme le fait l'étang Henderson actuellement.

Le projet de bibliothèque en question serait d'environ \$200,000 et la cité de Granby retirerait en subventions la somme de \$133,000. C'est donc dire que la population contribuerait aux contributaires locaux la somme de \$67,000 seulement.

Confirmation La missive que viennent de recevoir les conseillers confirme que le projet accepté par le conseil de la trésorerie est bien distinct de la bibliothèque scolaire régionale et qu'il pourra être érigé à l'endroit choisi par la municipalité, soit le parc Victoria.

Avant de commencer les travaux, il faut souligner que l'emprunt contracté par la cité pour cette construction préviendra tous les travaux futurs que par la suite les gouvernements fédéral et provincial remettront à la cité la somme totale de \$133,000 sous forme de subvention puisqu'il s'agit d'un monument commémoratif au centenaire de la confédération.

En effet, à l'entrée, une barrière s'ouvrira automatiquement lorsqu'une voiture se présentera pour stationner. Le véhicule pourra alors entrer dans le terrain et s'immobiliser à un endroit libre.

De plus, un système de jetsons pourra être installé. Ces jetsons seraient vendus aux marchands qui eux, pourraient les remettre à leurs clients afin de leur permettre de stationner à leurs frais.

De plus, pour les personnes qui sont sujettes à utiliser le terrain de stationnement, un système de carte de crédit peut s'adapter. Au lieu de déposer \$0.25 à chaque fois qu'il sort du stationnement, l'automobiliste présente dans ce cas sa carte de crédit. Il insère cette carte dans un appareil spécial qui déclenche le mécanisme. Cette carte serait valable à un taux fixe pour la durée d'une année.

Prix fixe Le taux de stationnement sera donc uniforme pour tous les automobilistes, qu'ils demeurent dix minutes, une heure ou 24 heures dans le terrain de stationnement. En effet, pour \$0.25 on obtiendra jusqu'à 24 heures de stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Pour le nouveau parc de stationnement Achat d'un système automatique

GRANBY (FA) — Les membres du conseil municipal de Granby ont autorisé l'achat d'un système complètement automatique pour le nouveau terrain de stationnement municipal, en voie d'aménagement, dans le centre de la ville.

Ce système, actuellement en opération dans plusieurs municipalités, notamment à Sherbrooke, coûtera près de \$6,000, mais la cité n'aura pas à payer un préposé pour recueillir l'argent des automobilistes qui stationneront.

En effet, à l'entrée, une barrière s'ouvrira automatiquement lorsqu'une voiture se présentera pour stationner. Le véhicule pourra alors entrer dans le terrain et s'immobiliser à un endroit libre.

De plus, un système de jetsons pourra être installé. Ces jetsons seraient vendus aux marchands qui eux, pourraient les remettre à leurs clients afin de leur permettre de stationner à leurs frais.

De plus, pour les personnes qui sont sujettes à utiliser le terrain de stationnement, un système de carte de crédit peut s'adapter. Au lieu de déposer \$0.25 à chaque fois qu'il sort du stationnement, l'automobiliste présente dans ce cas sa carte de crédit. Il insère cette carte dans un appareil spécial qui déclenche le mécanisme. Cette carte serait valable à un taux fixe pour la durée d'une année.

Prix fixe Le taux de stationnement sera donc uniforme pour tous les automobilistes, qu'ils demeurent dix minutes, une heure ou 24 heures dans le terrain de stationnement. En effet, pour \$0.25 on obtiendra jusqu'à 24 heures de stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Nouvelle commission municipale Foyers pour vieux couples Deux projets mis à l'étude

GRANBY, (FA) — C'est hier avant midi que la commission municipale des marchands de Granby a été officiellement créée sous la direction de M. l'échevin Bernard Beaudry.

M. Beaudry avait été mandaté par le conseil municipal afin de former cette commission, qui, dorénavant, fonctionnera par elle-même.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Autorisation du conseil municipal Plan de détail de l'égout collecteur soumis

Solution aux problèmes de réserve et de pollution

Subventions de \$2 millions?

GRANBY, (FA) — La cité de Granby devrait bénéficier d'octrois de \$2 millions de la part des gouvernements fédéral et provincial pour lui permettre de réaliser son projet de lac pour l'alimentation en eau potable, selon le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier.

Le premier magistrat a fait cette déclaration au cours d'une rencontre du conseil municipal avec les ingénieurs chargés de la réalisation des esquisses du projet en question.

Selon M. Trépanier, la situation de Granby est unique en son genre dans la province, puisque c'est la seule municipalité qui a un problème d'alimentation.

On sait que la cité désire se porter acquéreur de ces terrains, pour contrôler les abords du lac qu'elle désire creuser à cet endroit. Cet estim, n'est toutefois là encore que provisoire, puisque des pourparlers déjà entrepris avec les propriétaires concernés doivent se poursuivre au cours des prochaines semaines.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Offre d'achat du dépotoir Problème des vidangeurs une fois de plus sur la table

GRANBY (FA) — Le problème des vidangeurs dans la cité de Granby est revenu encore une fois sur la table des échevins cette semaine.

Cette fois, c'est le propriétaire du dépotoir municipal, M. Roland Thibault, qui, après avoir pris connaissance des plaintes portées par des vidangeurs indépendants, vient d'offrir à la ville d'acheter son dépotoir.

Dans une lettre envoyée au conseil, M. Thibault déclare qu'il est prêt à vendre à la cité son dépotoir et tout l'é-

quipement d'incinérateur qu'il a lui-même mis au point.

Prix inconnu Le prix de vente n'a pas été mentionné, mais il semble que les deux parties pourraient en venir à une entente plus tard sur la question.

Pour le moment, le conseil a chargé le directeur des services techniques de la cité, M. André Laliberté, d'aller constater l'état de l'incinérateur auquel M. Thibault travaille depuis plusieurs années déjà, mais qui n'a jamais été mis en opération de façon continue.

Prix inconnu Le prix de vente n'a pas été mentionné, mais il semble que les deux parties pourraient en venir à une entente plus tard sur la question.

Pour le moment, le conseil a chargé le directeur des services techniques de la cité, M. André Laliberté, d'aller constater l'état de l'incinérateur auquel M. Thibault travaille depuis plusieurs années déjà, mais qui n'a jamais été mis en opération de façon continue.

Pour le moment, le conseil a chargé le directeur des services techniques de la cité, M. André Laliberté, d'aller constater l'état de l'incinérateur auquel M. Thibault travaille depuis plusieurs années déjà, mais qui n'a jamais été mis en opération de façon continue.

Pour le moment, le conseil a chargé le directeur des services techniques de la cité, M. André Laliberté, d'aller constater l'état de l'incinérateur auquel M. Thibault travaille depuis plusieurs années déjà, mais qui n'a jamais été mis en opération de façon continue.

M. M. Manseau élu à la présidence

SOUTH DURHAM, (MM) — M. Mathias Manseau a été élu président du club de chasse et de pêche de South Durham, lors d'une réunion convoquée par la direction de cette association.

Manseau sera secondé par M. R. H. Webster, vice-président, Raymond Henderson, Gérard St-Cyr, Lorenzo Leblanc, directeurs, et Valmore Tétrault, trésorier.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Après le stationnement, le véhicule jusqu'à la porte de sortie, il déposera près de l'appareil spécial, une pièce de \$0.25. Cette pièce actionnera un dispositif automatique qui fera lever une barrière et la voiture pourra quitter le stationnement.

Travail prévu pour une quarantaine de Thetfordois

Industrie spécialisée dans les démarreurs automatiques

Par Benoit Fortier



REMISE DE CERTIFICATS. — Les autorités municipales de la cité de Thetford Mines viennent de procéder à la remise officielle de certificats mérités par les membres de la Sûreté locale qui ont brillamment suivi des cours sur la profession de policier-pompier. Ci-haut, de gauche à droite, le caporal Denis Létourneau, le sergent Denis Dumas, recevant son certificat des mains du chef Gérard Gagné, son honneur le maire Laurent Turcotte, les sergents Jean-Paul Paradis et Denis Guenette, et le caporal Maurice Bédard. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Cours sur cette profession

Certificats remis à cinq policiers et pompiers de Thetford Mines

THETFORD MINES, (BF). — Cinq membres du Service de la police et des incendies de Thetford Mines ont été cités à l'honneur lundi soir, alors qu'on leur a officiellement remis les certificats qu'ils ont brillamment mérités à l'issue de cours qu'ils ont suivis sur la profession de policier-pompier.

Les cinq récipiendaires à l'honneur étaient les sergents Jean-Paul Paradis, Denis Dumas et Denis Guenette, de même que les caporaux Denis Létourneau et Maurice Bédard. Les trois sergents ont suivi le cours en question à Sherbrooke, et les deux caporaux, à Québec. Tous ont obtenu des notes variant de 90 à 95 pour cent.

Connaissances collectives
Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le chef Gérard Gagné a tout d'abord tenu à remercier les membres du conseil municipal pour la grande collaboration qu'ils apportent à son Service.

Grâce à cet appui, les membres de la force policière locale ont l'opportunité d'accroître leurs connaissances et de parfaire leur formation dans de nombreux domaines. « Nos hommes ne gardent pas uniquement pour eux les renseignements et techniques qu'ils vont acquérir à l'extérieur », souligne le chef Gagné. Dès leur retour à Thetford, ils renseignent leurs collègues sur les nouvelles connaissances qu'ils possèdent en organisant des cours à cet effet.

D'ailleurs un cours a effectivement débuté hier après-midi à la caserne locale sur la lutte contre les incendies, la circulation, et les enquêtes sur les lieux d'accidents, pour se continuer durant les trois prochaines semaines.

Retrospective
Le directeur du Service de la police, M. Gagné, a donné aux membres du nouveau conseil municipal, un synopsis des cours suivis par ses hommes depuis un an.

En décembre '64, les sergents Dumas et Guenette, ainsi que les caporaux Létourneau et Bédard ont suivi un cours de maître-enseignant sur les techniques d'enseignement.

En mars '65, le sergent Denis Dumas se rendait à Aylmer, Ontario, où se donnait un cours de trois semaines sur la circulation, et les enquêtes en cas d'accidents.

En septembre dernier, les caporaux Létourneau et Bédard s'inscrivaient à un cours sur la lutte et la prévention des incendies, donné par le Service de protection civile à Québec.

Exercice financier 1964-65

Déficit de \$1,218 à la Commission sportive

THETFORD MINES, (MD). — La Commission sportive de Thetford Mines Inc. a terminé ses opérations de l'année fiscale allant du 1er septembre '64 au 31 août '65 avec un déficit de \$1,218.96.

Les dépenses se sont élevées à \$19,839.86, tandis que les recettes ont atteint \$18,520.90. Ces chiffres viennent de M. Marcel Ouellet, secrétaire-trésorier de l'organisme qui réunit les sports mineurs à Thetford Mines.

Le déficit accusé pendant l'exercice financier de l'année 1964-65 est attribuable à l'augmentation des activités de la Commission sportive et à une plus grande demande d'aide financière pour les loisirs et les sports pour les jeunes de la cité.

Recettes

La principale source de revenus de la Commission sportive fut un octroi de \$7,000 de la cité de Thetford Mines. D'autres subventions furent encaissées, dont l'une de \$1,600 de l'Asbestos Corporation et une autre de \$1,850 de la Bell Asbestos. La Commission scolaire de la cité de Thetford Mines a encore une fois versé une somme de \$2,500.

Dépenses

La Commission sportive a acheté pour \$3,196.31 d'équipement pendant l'année fiscale 1964-65. De plus, elle a donné pour \$3,070 d'octrois à différentes organisations.

Soirées dansantes

Toutes déductions faites, les soirées dansantes organisées à l'aréna par la Commission

Reconnaissance
M. Laliberté a également exprimé sa reconnaissance à l'endroit des directeurs de l'organisme qui se sont retirés pendant la dernière année. Il s'agit, en l'occurrence de MM. Rosaire Duchesne, Renaud Grégoire et Gérard St-Hilaire qui ont démissionné pour différents motifs après avoir rendu de précieux services à la Commission sportive.

« Enfin, je remercie tous les membres de la Commission sportive qui ont travaillé avec moi et qui m'ont admirablement secondé dans mes fonctions. J'apprécie grandement leur coopération » a-t-il mentionné.

« Pour notre Commission, l'avènement de l'aréna a facilité notre travail. La deuxième saison d'activités sera couronnée d'un immense succès. Ainsi, cette année, nos jeunes ont eu accès à la glace à compter du milieu du mois d'octobre et ils ont profité de l'expérience et de la compétence d'instructeurs qualifiés », d'opiner M. Laliberté en terminant.

Commission sportive

Situation encourageante malgré le déficit...

THETFORD MINES, (MD). — Bien que les opérations de l'année fiscale 1964-65 se soient soldées par des pertes de \$1,218.96, la situation financière de la Commission sportive de Thetford Mines Inc., n'en demeure pas moins très encourageante.

Au 1er septembre 1964, la Commission sportive disposait d'un compte de banque de \$2,914.75. C'est donc dire qu'elle a pu absorber le déficit de \$1,218.96 sans de trop graves inconvénients.

Actif

L'organisme en charge des sports mineurs de la ville de l'amiante compte sur un actif de \$45,835.15. Sur ce, l'inventaire du 31 août dernier a démontré que la valeur des équipements de la Commission se chiffrait à \$42,519.36. Par surcroît, elle doit recevoir une somme de \$1,720.06, dont \$1,600 résultent d'une subvention de l'Asbestos Corporation. Les Mineurs de Thetford Mines doivent encore une somme de \$120.

Organisation du hockey

Cette année, dans le hockey mineur, la saison a débuté à la mi-octobre, 450 joueurs se sont enrégistrés pour jouer régulièrement dans les clubs des catégories Mosquito, Pee-Wee, Bantam et Midget.

La Commission sportive subventionne également la ligue intercollégiale qui comprend quatre équipes et au-delà de 60 joueurs.

Parmi les autres activités sous la juridiction de la Commission sportive, on note le baseball mineur, la balle-molle, le ballon-paquet et l'école de patinage artistique.

Avertissement du chef Guertin

Pas d'auto-neige dans les rues de Black Lake

THETFORD MINES (MD). — Le chef de police de Black Lake, M. Ubald Guertin, tient à avertir toute la population qu'il ne tolérera aucune auto-neige dans les rues de la ville. Lorsqu'un tel véhicule sera intercepté dans les artères de Black Lake, la police municipale lui ordonnera de se retirer et par la suite, elle pourra préparer les rapports d'infraction en conséquence.

« Toutes les autos-neige doivent être munis de plaques d'immatriculation,

Mot du président

THETFORD MINES, (MD). — A l'occasion de la publication des états financiers de l'année fiscale 1964-65, le président de la Commission sportive de Thetford Mines Inc., M. Marcel Laliberté, a adressé un message destiné à tous ceux qui ont contribué à la réussite du sport mineur dans la ville de l'amiante.

« Au début de mon rapport, je voudrais remercier notre ex-président, M. Louis-Philippe Boucher, qui a consacré de nombreuses années de dévouement et de travail à l'administration et l'organisation du sport pour les jeunes de notre ville au sein de la Commission sportive.

Reconnaissance
M. Laliberté a également exprimé sa reconnaissance à l'endroit des directeurs de l'organisme qui se sont retirés pendant la dernière année. Il s'agit, en l'occurrence de MM. Rosaire Duchesne, Renaud Grégoire et Gérard St-Hilaire qui ont démissionné pour différents motifs après avoir rendu de précieux services à la Commission sportive.

« Enfin, je remercie tous les membres de la Commission sportive qui ont travaillé avec moi et qui m'ont admirablement secondé dans mes fonctions. J'apprécie grandement leur coopération » a-t-il mentionné.

« Pour notre Commission, l'avènement de l'aréna a facilité notre travail. La deuxième saison d'activités sera couronnée d'un immense succès. Ainsi, cette année, nos jeunes ont eu accès à la glace à compter du milieu du mois d'octobre et ils ont profité de l'expérience et de la compétence d'instructeurs qualifiés », d'opiner M. Laliberté en terminant.

St-Daniel
25e anniversaire de l'érection canonique

THETFORD MINES (BF). — La paroisse St-Daniel de Frontenac célébrera cette année le 25e anniversaire de son érection canonique, de même que de la construction de l'église.

Cet événement important ne passera pas inaperçu et les paroissiens désirent le souligner par des fêtes spéciales. Le curé fondateur de St-Daniel a été M. l'abbé J.-Simon Bourque, curé actuel de St-Bernard de Dorchester.

A la première élection des marguilliers, le 29 juin 1841, avaient été choisis, MM. Achille Rodrigue, Philippe Bolduc et Gérard Perreault. Futur nommé au poste d'anciens marguilliers, MM. Alfred Rodrigue, Joseph Couture, Joseph Dostie et Joseph Demers.

Le premier baptême eut lieu le 30 août 1841, soit celui de J.-Roméo, Réal, Daniel, fils de M. Wilfrid Dostie et d'Aurore Dostie.

Le 11 août 1841 était célébré le premier mariage. Les contractants étant M. Adolphe Demers et Dame Blanche Rodrigue.

Le 19 septembre de la même année, avaient lieu les funérailles de Lucien Poulin, 8 ans et 11 mois, fils de M. et Mme Joseph Poulin (Yvonne Bolduc).

Le 8 août 1942, Son Em. le cardinal Villeneuve procéda à la première cérémonie de confirmation, en présence de 30 confirmés; le lendemain, 9 août, le regretté prêtre bénissait l'église actuelle.

Population
Au 31 décembre 1965, la population de St-Daniel se composait de 53 familles, pour un total de 352 habitants; ces statistiques comprennent 45 familles dans Adstock et 8 familles dans Thetford Sud, avec 41 âmes. Pendant la saison estivale, la paroisse s'agrandit de 287 familles de villegiateurs.

Marguilliers
Les nouveaux marguilliers en office sont MM. Odé Roy, Rock-Yvon Rodrigue, Hervé Dostie, Adrien Nadeau, Hercule Bolduc et Marc Tardif.

THETFORD MINES. — La magnifique invention d'un mécanicien thetfordois vient de donner naissance à une nouvelle industrie dans la ville de l'amiante, soit la "Starto-Jet Inc.", laquelle sera en opération dans environ un mois. La firme s'est portée acquéreur de l'édifice "Quil-O-Rama", à St-Noël. Dans trois mois, elle emploiera une trentaine de femmes et quelques travailleurs masculins spécialisés.

Cette nouvelle a été rendue officielle hier soir, à l'occasion d'une conférence de presse convoquée par son honneur le maire Laurent Turcotte, de la cité de Thetford Mines. Étaient également présents MM. Louis-Philippe Duval, président de Starto-Jet Inc., principal promoteur de l'entreprise, et François Labbé, vice-président.

Starto-Jet
L'industrie en question se spécialisera dans la fabrication du Starto-Jet ou démarreur automatique pouvant s'adapter à tout véhicule moteur pour en faciliter le démarrage en toute saison.

En hiver, l'appareil permet le démarrage facile d'un véhicule par une température aussi basse que 50 degrés sous zéro. En été, il a également son utilité par temps humide.

En plus de faciliter le démarrage par l'émission d'une quantité suffisante d'étincelles pour ce faire, le Starto-Jet a également plusieurs autres avantages, dont celui de faire doubler la durée du système électrique du véhicule, à déclarer le président Louis-Philippe Duval.

L'inventeur
L'inventeur de cet appareil est un mécanicien thetfordois bien connu, M. Roland Fortier. Ce dernier, avec son épouse et quelques autres employés, a fabriqué et mis sur le marché quelque 700 appareils du genre depuis 1960.

L'an dernier, il céda ses droits à Starto-Jet Inc., et depuis, la compagnie a largement amélioré l'appareil, tout en le maintenant dans un format très compact. M. Duval a dévoilé hier que le premier démarreur qui sortira de l'usine thetfordoise, dans un mois, aura coûté environ \$100,000.

En opération depuis septembre
Starto-Jet Inc. est déjà en opération depuis septembre dernier, à Montréal. L'appareil est assemblé par deux firmes de la métropole. Cette production cessera dès que l'usine de Thetford ouvrira ses portes.

Assemblée
La plupart des 60 pièces entrant dans la fabrication du "Starto-Jet" viennent de l'extérieur, et quelques-unes de l'Ontario et des États-Unis.

A Thetford Mines, tout comme c'est le cas actuellement à Montréal, on ne fera que l'assemblage de ces pièces, ce qui explique le fait qu'on requerra surtout de la main-d'œuvre féminine.

La compagnie gardera à son service le gérant des ventes et le technicien en charge, lesquels sont de Montréal. La main-d'œuvre locale sera entraînée sur place.

Marché mondial
M. Duval est d'avis que sa compagnie pourra facilement mettre sur le marché canadien, d'ici l'automne prochain, environ 100,000 unités de démarreurs automatiques.

Des firmes américaines et anglaises sont intéressées à faire l'assemblage du Starto-Jet, sous licence, pour distribution aux États-Unis et par toute l'Europe. Ces pourparlers, présentement en cours, aboutiront vraisemblablement à des résultats concrets.

Expansion
Au Canada même, la compagnie Starto-Jet Inc. mettra ses appareils sur le marché par l'entremise de distributeurs qui couvriront tout le pays.

Les dirigeants de la compagnie sont confiants en l'avenir de leur entreprise, puisque l'on trouve présentement quelque 90 millions d'automobiles au Canada et aux États-Unis seulement.

Le maire Turcotte exhorte la population à acquérir des actions de la SDET

THETFORD MINES, (BF). — Son honneur le maire Laurent Turcotte, de la cité de Thetford Mines, a profité de la conférence de presse d'hier soir, au cours de laquelle il a annoncé l'établissement d'une nouvelle industrie dans cette ville, pour exhorter la population thetfordoise à se porter acquéreur d'actions émises par la Société de développement économique, « La SDET », sur la base de tout notre développement économique de dire le premier magistrat, et actuellement, les fonds de cet organisme sont pratiquement à sec.

« Si nous voulons progresser et avancer, il va falloir se donner la main et apporter tous ensemble à la Société de développement économique de Thetford l'encouragement dont elle a besoin. C'est en ce faisant que nous obtiendrons de nouvelles industries », d'ajouter M. Turcotte.

« En fait, c'est par les contacts de la SDET que la firme Starto-Jet Inc., a pu obtenir des débouchés pour son appareil, et décide d'aménager une usine d'assemblage à Thetford.

Félicitations
Le premier citoyen de la cité a chaudement félicité les promoteurs de cette nouvelle industrie, et il s'est dit persuadé qu'elle offrira d'intéressants postes à nos futurs diplômés d'Instituts de technologie, de même qu'à la main-d'œuvre thetfordoise en général.



NOUVELLE INDUSTRIE A THETFORD. — Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir, le maire de la cité de Thetford Mines, M. Laurent Turcotte, a annoncé l'établissement d'une nouvelle industrie dans cette ville. La firme en question, Starto-Jet Inc., sera en opération dans quelques mois et se spécialisera dans la fabrication de démarreurs automatiques d'automobiles. Ci-haut on remarque, de gauche à droite, MM. Louis-Philippe Duval, président de la compagnie, S. H. le maire Turcotte, François Labbé, vice-président, et Louis-Philippe Boucher, échevin. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

M. Joseph-Eudore Fournier fera la lutte au maire Collin le 7

PLESSISVILLE. — Il y aura opposition à la mairie à Plessisville, alors que M. Marcel Collin, maire actuel, et M. Joseph-Eudore Fournier se feront la lutte lors des élections du 7 février.

M. Fournier a été maire de 1948 à 1952. Il avait été remplacé par Me Benoit Chartier. Les candidats à l'échevinage ont été élus ou réélus par acclamation. Il s'agit de M. Roger Marcotte au siège no 1 en remplacement de M. Paul-E.

milé Bilodeau; au siège no 2, Paul-Maurice Jutras, réélu pour un troisième terme; au siège no 3, Me Jean Tétrault élu en remplacement de M. Jean-Marie Painchaud; au siège no 4, M. Jean-Marie Lair, élu en remplacement de M. Conrad Henri; au siège no 5, M. Roger Dubois, réélu; au siège no 6, M. Marc-Aurèle Bergeron, réélu.

Les trois candidats élus avaient été présentés par le Progrès civique de Plessisville.

Les sièges à l'échevinage tous comblés
M. Berberi réélu à Beauceville-Ouest

BEAUCEVILLE-OUEST, (BF). — Le maire sortant de charge à Beauceville-Ouest, M. Armand Berberi, a été réélu pour un 3e mandat hier après-midi, lors de l'appel des candidats.

Les échevins sortant aux sièges nos 4 et 5, MM. Charles-Auguste Bernard et Alphonse Bolduc, ont également été réélus par acclamation pour un autre mandat consécutif. Au siège no 3, un nouveau venu a fait son apparition, il s'agit de M. William Lessard, élu par acclamation en remplacement de M. Armand Poulin, démissionnaire.

Complément les cadres de ce conseil municipal, MM. Jean-Noël Fecteau, Bernardin Roy et Laurent Poulin. Le secrétaire-trésorier est M. Louis-Philippe Rioux.

Approbation de Québec attendue

La nouvelle bâtisse industrielle de \$148,000... c'est pour bientôt

THETFORD MINES (BF). — Il ne manque plus que l'approbation de la Commission municipale de Québec, pour que la cité de Thetford Mines puisse décréter la mise en marche du chantier de construction d'une nouvelle bâtisse industrielle dans cette ville.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a sanctionné le dit règlement de construction la semaine dernière, et il a remis tout le dossier à la commission des Affaires municipales. Le maire Laurent Turcotte est d'avis que l'approbation définitive de Québec ne saurait maintenant tarder.

Un règlement d'emprunt de \$148,000 a été adopté par les édiles, pour couvrir le coût de cet édifice, construit en vertu des pouvoirs conférés par le fonds industriel de la ville.

On sait que cette bâtisse industrielle logera les Industries Fibre de Verre de Thetford, les locaux présentement occupés par cette firme étant trop petits pour lui permettre de prendre toute l'expansion qu'elle projette.

Travaux de chômage
Une cinquantaine d'hommes travaillent présentement à l'exécution des travaux de chômage récemment autorisés par un nouveau règlement municipal de \$50,000.

Ce règlement couvre l'empiètement du réservoir No 3, de même que la continuation de certains travaux de chômage, subventionnés par Ottawa et Québec et octroyés dans un règlement antérieur.

La semaine dernière, 49 chômeurs ont travaillé durant trois jours à ces chantiers, et aujourd'hui une nouvelle équipe d'environ 50 hommes se mettra à l'oeuvre.

Une partie de la construction de la bâtisse industrielle entrera également dans le cadre des travaux d'hiver subventionnés par l'Etat. Cette subvention couvre 90 pour cent du coût de la main-d'œuvre en chômage embauchée sur les chantiers.

Le directeur du Service de la police, M. Gagné, a donné aux membres du nouveau conseil municipal, un synopsis des cours suivis par ses hommes depuis un an.

Opinions partagées
La population de St-Alphonse, comme on a pu s'en rendre compte à la dernière assemblée de paroisse.

Un marguillier a dit qu'un groupe opte pour que l'édifice du Centre paroissial soit cédé gratuitement à la cité de Thetford, soit pour la somme nominale de \$1 tandis qu'un autre

groupe, et c'est vraisemblablement le plus nombreux, voudrait que l'édifice soit vendu à la cité pour une somme plus ou moins substantielle.

Un vote éliminé
Le marguillier en question a précisé qu'un vote devait se prendre sur la question, parmi les paroissiens présents à l'assemblée, mais que finalement, on a abandonné la procédure.

Le comité du Centre paroissial a déjà rencontré les édiles à ce sujet. Le conseil est prêt à étudier la proposition de la Fabrique, mais il veut faire preuve de prudence en la matière, puisque dans un cas comme dans l'autre, c'est-à-dire qu'il y ait donation ou vente, c'est toute la collectivité thetfordoise que la chose intéresse.

Une autre rencontre doit avoir lieu avec les gouvernements municipaux pour continuer l'étude de l'affaire.

Le marguillier en question a dit que le Centre paroissial St-Alphonse est, depuis longtemps, clair de toute dette, mais que ses opérations ne montraient point de profit.

Maison de cinq logements incendiée
ST-EPHREM DE BEAUCE, (WB). — Une maison de cinq logements propriété de M. Joseph Pomerleau a été la proie des flammes au début de l'après-midi, hier.

Cette maison était située sur le boulevard Ste-Famille, à St-Ephrem de Beauce.

Le feu aurait pris naissance au troisième étage pour se répandre avec beaucoup de rapidité au reste de la maison. Les occupants n'ont eu que le temps de sortir quelques effets personnels, des étages supérieurs, pendant qu'un rendez-chassée, les locataires savaient quelques meubles.

Les pompiers de Notre-Dame de la Guadeloupe se sont rendus aider les pompiers de St-Ephrem, car, pendant un certain temps, par suite du vent et de la proximité des autres maisons, on a craint une conflagration.

On lança donc un appel à St-Georges. Toutefois, comme les pompiers de St-Georges étaient occupés ailleurs, à un autre feu, ce sont les pompiers de La Guadeloupe qui vinrent.

Pendant une bonne partie de la soirée, les autorités ont surveillé le brasier et ont jeté la charpente par terre, pour éviter tout risque.

Visitez
L'EXPOSITION
DE PEINTURES
de
SERGE MORESCO
ou
MANOIR DRUMMOND
de DRUMMONDVILLE
tous les jours jusqu'au 28 janvier
inclus.
de 2h. à 6h. p.m.
et de 7h. à 10h. p.m.

Depuis 28 ans à Asbestos

Caisse populaire: prêts de \$11 millions et construction de quelque 1,400 foyers

ASBESTOS, (JD). — "Si, il y a 28 ans, lors de la fondation de votre Caisse populaire, la population d'Asbestos n'avait pas fait confiance à cette caisse, cette dernière n'aurait pas été en mesure de faire

confiance à ses sociétaires et leur prêter plus de \$11 millions, de construire 1,400 foyers et contribuer au développement économique de notre ville et au bien-être des familles."

Tel est le message transmis à la population hier par les administrateurs de la Caisse populaire d'Asbestos dans un pamphlet distribué dans les foyers.

sent un total de 765 prêts représentant une somme globale de \$1,092,025.98. Pas moins de 683 prêts d'une valeur de \$768,125.86 ont été acceptés sur billets et 82 autres totalisant \$325,902.12 sur hypothèque. Dans le premier cas, la moyenne des prêts s'élève à \$1,123 et, dans le second cas, à \$3,950.

Cette institution tiendra sa 28e assemblée générale annuelle dimanche à compter de 2 heures à la salle paroissiale St-Isaac Jogues. Les sociétaires connaîtront en détails le bilan des opérations pour l'année 1965.

L'œuvre propre de la Caisse populaire d'Asbestos, s'étant maintenant à plus de \$250,000.

Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Caisse populaire pour le dernier exercice a atteint \$23,450,536, ce qui est pour le moins impressionnant. Les administrateurs ont con-

Asbestos en bref...

Le programme du Festival d'hiver se précise

ASBESTOS, (JD) — Dans le cadre du Festival d'hiver d'Asbestos, initiative du Comité de promotions du Centre récréatif, le programme se précise de plus en plus.

Ainsi, la compétition de trains-mobles ou "ski-doo" aura lieu dans l'après-midi du 20 février sur la glace des Trois-Lacs, face à la plage publique. Les véhicules devront effectuer un trajet de 2.5 milles. Pas moins de \$650 en prix en plus de nombreux trophées seront offerts aux participants.

Assemblée du conseil municipal ce soir

Les membres du conseil municipal d'Asbestos feront connaître des ce soir les noms des personnes qui composeront la commission d'étude sur les loirs, la Commission industrielle et le nouveau comité sur l'emploi.

Les édiles municipaux profiteront de la même rencontre pour étudier de nombreuses demandes d'octrois.

Profits de deux films au Comité de loisirs

Deux films seront projetés vendredi soir et samedi après-midi au Cinéma Asbestos aux profits du comité de loisirs St-Aimé qui patronne plusieurs équipes du hockey mineur.

Les films sont intitulés "Ride on the Surf" et "Les Conquérants du Pacifique". La projection de vendredi soir s'adresse plus spécialement aux adultes et aux adolescents. Samedi après-midi, les enfants sont particulièrement invités.

Tournoi de ballon-balai le 13 février

On a fait savoir hier à Danville qu'un tournoi de ballon-balai d'envergure sera disputé le 13 février dans cette municipalité.

Pas moins de 22 trophées seront offerts par M. Gérard Raymond, de Drummondville, représentant de la brasserie Dow. Les rencontres se dérouleront tout au long de la journée. On s'attend à de nombreuses inscriptions venant d'équipes d'hommes et de femmes.

Cette compétition est organisée par M. Jos Blake.

Souper des autorités le 5 au club de golf

Le Souper des Autorités, l'un des événements les plus importants de l'année à Asbestos, aura lieu le 5 février prochain au chalet du club de golf d'Asbestos.

Cette rencontre fait partie du programme de la Jeune chambre d'Asbestos dont M. Denis Bellefleur est le président. Des invitations seront lancées à plusieurs personnalités. Tous les membres seront particulièrement invités à se procurer sans délai leur carte d'admission.

Echos de Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD) — La patinoire de l'arena sera ouverte à tous, ce soir, alors que sera offert une soirée spéciale de patinage, dans les cadres du Carnaval d'hiver 1966 de Lac-Mégantic.

Après avoir tenté de résister tant bien que mal aux multiples difficultés auxquelles elle a eu à faire face dans son existence éphémère, la Ligue commerciale de hockey a expiré, faute de spectateurs, faute aussi de joueurs.

La décision irrévocable de la Commission scolaire régionale de l'Estrie de s'en tenir au choix du site de Mégantic Manufacturing a soulevé des tollés de la part de certains contribuables. Par contre, les gens du quartier sud jubilent.

Il semble peu probable que les Commissions scolaires de l'extérieur prennent une injonction contre la régionale de l'Estrie relativement à cette décision.

Il y avait foule hier après-midi, à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic, alors que se tenait la mise en nomination en vue des élections municipales du 7 février.

Trois Ontariens inculpés d'un vol de \$137

SHERBROOKE — Trois individus ont été inculpés d'un vol à main armée de \$137 chez M. Adrien McClure, dans le canton de Magog.

Il s'agit de Peter Franklin Ruming, âgé de 20 ans, Frank William Balaska, âgé de 19 ans, et Lloyd Carl Elson, âgé de 18 ans, demeurant en Ontario.

Les prévenus ont été traduits devant le juge de paix Jean-F. Bilodeau, à Sherbrooke.

Leur comparution a été ajournée au 27 courant.

Deux autres individus ont été cités en cour du bien-être social en marge de cette affaire.

Chronique municipale

Bien-être: un peu de prévoyance!

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le département de bien-être de la cité est maintenant passé sous la juridiction du gouvernement provincial, lequel se charge maintenant de verser les pensions aux nécessiteux et aux familles dans le besoin.

La cité n'aura qu'à s'occuper des cas d'urgence extrême. Les personnes désireuses d'obtenir ainsi de l'aide, devront maintenant s'adresser à l'édifice provincial.

L'échevin Hervé Cloutier a noté à ce propos que les personnes qui croient avoir besoin d'une denrée quelconque pour la fin de semaine, feraient bien de le prévoir, car les bureaux du bien-être sont évidemment fermés, la fin de semaine, et cette situation peut causer certains embarras aux personnes dans le besoin.

Semaine du hockey mineur proclamée

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le maire Philippe Bernier a accepté à la dernière séance du conseil de proclamer la Semaine du hockey mineur à Drummondville du 30 janvier au 6 février.

C'est d'ailleurs au cours de cette semaine que se déroulera le tournoi provincial Midget, à l'aréna du Centre civique.

Electricité

Dans un domaine analogue, la Semaine du 7 au 12 février sera dite Semaine de l'électricité et le maire Bernier recevra les principaux responsables de cette manifestation, à 5 heures p.m., le 7 février, à l'hôtel de ville, à une réception civique.

Ambulance de la Protection civile

DRUMMONDVILLE, (JRL) — L'ambulance de la protection civile qui était stationnée à Douville, trouvera une place au garage municipal, d'où elle pourra partir en cas d'urgence.

La demande était faite par le colonel Sarto Roy. Quant au matériel de la Protection civile, attendu près de l'hôtel de ville, la fourniture sera réparée afin de tenir l'équipement en bon état.



LES JEUNES SONT GATES. — Les Étoiles de St-Aimé, de la ligue Bantam de hockey d'Asbestos, ont reçu de superbes écussons pour parer leurs gilets. M. Joseph Labonté, ex-président de la Légion canadienne d'Asbestos, a fait la remise officielle au nom de cet organisme en présence de M. Willie Roux, président du comité des

sports de la Légion, que l'on aperçoit à l'extrême gauche. Le pilote de l'équipe, M. Georges Proulx, apparaît aussi aux côtés de ses porte-couleurs. Ce geste-là se produit plusieurs fois par année à Asbestos grâce à la générosité de plusieurs mouvements et particuliers.

(Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)

Le 6 février

Participation de Jacques Plante au Carnaval d'Asbestos

Au Centre Mgr Bonin

Grand tournoi de ballon-balai ce soir

DANVILLE, (JD). — Les organisateurs du quatrième Carnaval d'hiver de Danville ont annoncé hier que Jacques Plante, ex-cérebère des Canadiens de Montréal et des Rangers de New York, de la ligue Nationale de hockey, participera aux manifestations de 1966.

Plante mettra la rondelle au jeu lors d'une joute qui mettra aux prises les Aigles de Danville de la ligue Régionale et une équipe de la ligue Indépendante. Cette rencontre aura lieu dimanche, le 6 février prochain, dans l'après-midi, sur la patinoire municipale. Il se joindra ensuite à un groupe d'invités qui dégusteront le repas lors du banquet qui suivra au Mar Lodge.

D'autre part, les noms des trois duchesses qui aspireront au titre de reine du Carnaval d'hiver 1966 ont été dévoilés. Il s'agit de Mlles Ghislaine Nadeau, Huguette Jutra et Lucille Dufort. Fait à signaler, aucun billet ne sera offert au public cette année.

Le programme du Carnaval s'échelonne sur une durée de trois jours, soit les 4, 5 et 6 février.

Il comporte en grande partie des activités sportives devant avoir lieu sur les deux patinoires de Danville.

Décision du conseil de ville

Tous les compteurs électriques inspectés et scellés à Windsor

WINDSOR, (AT) — Dans un avenir assez rapproché mais encore indéterminé, le conseil de ville ordonnera l'inspection de tous les compteurs de la ville qui sont sa propriété. On craint que des citoyens aient dérangé des compteurs ou autres accessoires des compteurs.

Cette fois, pour ne pas prendre de chance et pour éviter que des adultes ou des enfants brisent les compteurs ou dérangent que ce soit à l'équipement qui leur est prêt, la ville changera même la pince qui ferme les compteurs de sorte que les préposés au département électrique pourront, au premier coup d'oeil, vérifier si un changement illégal et non autorisé a été apporté à l'équipement.

Le maire Craig Cette mesure est une suggestion du maire Lewis Craig à laquelle M. Normand Auclair, contremaître du département électrique, a donné tout son appui.

Sceaux absents Toujours à la suite de ce procès qui a fait

courir Windsor, M. Normand Auclair a fourni quelques renseignements quant aux 87 compteurs qui manqueraient actuellement dans la ville de Windsor: "Lors de la dernière inspection des compteurs, nous avons manqué de compteurs".

Sur ce, l'échevin Conrad Charland a passé la remarque: "Depuis trois ans que je suis au conseil, c'est la première fois que je vois un sceau brisé ou manquant".

Avis

Des remarques et déclarations faites par les édiles municipaux, il ressort que les clients du réseau électrique de Windsor devront dorénavant porter une grande attention à leur petit bout de métal que l'on appelle sceau.

En outre, il importerait plus que jamais désormais, de demander les autorisations telles que stipulées dans l'ancien règlement avant d'entreprendre des travaux au système électrique d'une maison. Si la boîte scellée doit être ouverte, il faut d'abord obtenir la permission de la ville. Pour toutes les réparations, comme pour un raccordement qui demandent le bris du sceau, un entrepreneur en électricité n'a aucune autorité aux fins du règlement: il faut passer par la ville.

Les quilles

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Jean-Luc Trépanier a remporté les honneurs du grand tournoi de qualification pour l'Heure des quilles qui débutera dimanche prochain, à 4 h. 30, au bowling du Centre Mgr Bonin.

Trépanier a roulé 900 en cinq parties pour une moyenne de 180. Il a été suivi de Conrad Fortes (884), André Arguin (861), Benoit Frank (859), Dolores Dostie (843), Réal Lessard (832), Bertrand Boulanger (816), Leo-Paul Turcotte (813), R. Chamberland (811), Gérard Lacroix (800), Aime Giroux (797), M. Nadeau (796), H. Labrecque (795).

Tous ces joueurs participeront à l'Heure des quilles selon le rang obtenu au tournoi.

89 figures nouvelles

81 participants ont joué lors de ce tournoi qui était régi par M. Germain Lessard, gérant de la salle. Parmi ces participants, on comptait 29 nouvelles figures, ce qui indique assez bien la popularité atteinte par ces compétitions sportives.

Les concurrents pourront se mériter des prix intéressants lors des différentes rencontres de l'Heure des quilles et le mode d'observe pour la rotation sera celui mis en usage cette année par Radio-Canada.

Un autre tournoi aura lieu également à la fin de février, soit les 26 et 27, et les règlements en vigueur seront exactement les mêmes. Ce tournoi sera tenu pour l'Heure des quilles du mois de mars.

Les quatre premiers concurrents seront sur les rangs dimanche prochain. Le joueur substitut sera Réal Lessard.

... et à Magog

MAGOG, (JPL) — M. Rosaire Massé, gérant du centre de quilles, invite tous les quilleurs et quilleuses de Magog et des environs, qui évoluent présentement dans une ligue, à participer au tournoi des champions Dow. Il y aura des catégories de déterminée selon les moyennes de chacun des participants.

Ligue mixte Dow

Positions

J.-Paul 18, Lévis 17, Rosaire 17, Roger 12

Meilleures moyennes

Hommes

L. Pharand 176, L. Laforest 174, J.-P. Larivière 164, H. Paire 161, R. Gingras 154, — P. H. S.: L. Laforest: 245, P. H. T.: L. Laforest: 595.

Dames

L. Pharand 142, J. Julien 142, F. Badeau 134, A. Larivière 131, S. Bilodeau 126, P. H. S.: L. Pharand: 188, P. H. T.: L. Pharand: 524.

Ligue Army & Navy

Positions

Micheline 28, André 28, Gilles 25, Ada 23.

Meilleures moyennes

Hommes

A. Fafard 137, G. Tardif 134, E. Fafard 127, G. Racette 125, R. Robert 123, P. H. S.: G. Lefebvre: 212, — P. H. T.: G. Lefebvre: 579.

Dames

S. Tardif 126, M. Hamel 126, M. Lamontagne 120, L. Lefebvre 113, B. Bousquet 109, — P. H. S.: Tardif: 189, — P. H. T.: S. Tardif: 451.

Ligue Goulet et Frères

Positions

R. Massé 42, R. Côté 31, G. Gauthier 27, A. Lizotte 26, R. Goulet 21, J. Godbout 21.

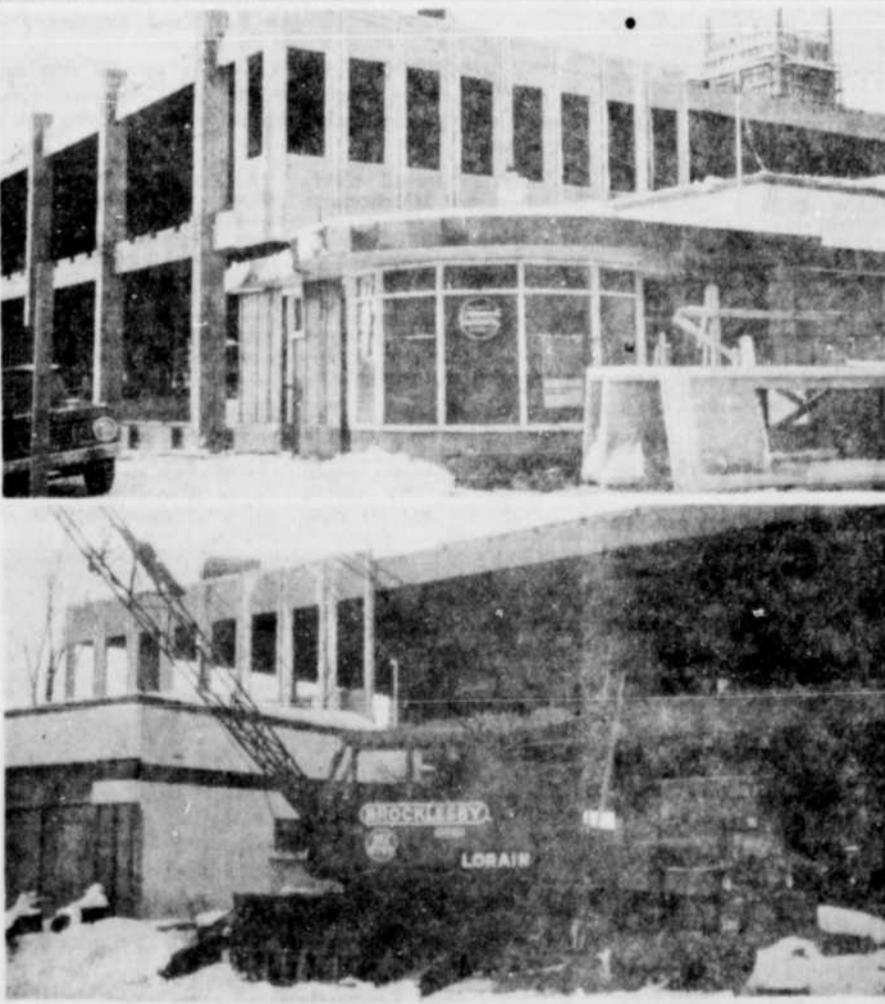
Meilleures moyennes

Hommes

A. Lizotte 152, O. Laprise 145, R. Côté 140, R. Goulet 132, G. Boutin 131, — P. H. S.: A. Lizotte: 214, — P. H. T.: A. Lizotte: 554.

Dames

L. Godbout 122, M. Breton 120, M. Moisan 120, G. Giguère 117, H. Godbout 114, — P. H. S.: J. Paradis: 187, P. H. T.: J. Giguère: 502.



LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION du nouvel hôtel de ville de Magog progressent rapidement. Ces photos donnent un aperçu de l'aspect que présentera le nouvel édifice qui est censé être terminé d'ici quelques mois.

(Photo La Tribune, par J. P. Lacasse)

GRANDE SOIREE A VICTORIAVILLE

Le Cercle Lectoral de St-Gabriel-Lalemant annonce une soirée de bien-être au profit de l'église St-Gabriel, mercredi, 26 janvier, à 8h. p.m. Plusieurs prix à gagner en plus des prix de présence.

Future école polyvalente de Lac-Mégantic

Controverse toujours aussi vive sur le choix d'un terrain

Rencontre mensuelle de la CWL de Magog

MAGOG (JPL) — Les 38 membres du conseil de la "Catholic Women's League" de Magog ont assisté à la rencontre mensuelle régulière, présidée par Mme A.A. Buzzell, au Centre des loisirs de Magog.

Mlle Donigan a fait la lecture des minutes de l'assemblée précédente et, par la suite, Mme W. Roberts a lu plusieurs lettres de remerciements provenant d'individus et d'institutions qui ont reçu des présents à l'occasion de la fête de Noël. Elle a aussi fait part aux membres d'un communiqué du siège social, encourageant les différents conseils à débiter une programmation convenable pour 1967.

Distribution de paniers

Mme J. Shaw a rapporté que le comité d'hôpital a passé 8 heures et demie en visite à quelque 190 résidents du Foyer, auxquels ont été distribués 75 livres de friandises à Noël. Mme B. Turgeon du comité de bien-être, a révélé que 23 paniers de provisions représentant un montant de \$208.13 ont été distribués aux familles dans le besoin. De plus, 25 verges de tissus de flanellette ont été expédiés au "Cecil Butters Memorial Hospital".

Conférence

Mme Buzzell a demandé aux membres d'assister à la conférence de flanellette ont été expédiés au 6 février prochain, à la paroisse St-Patrick de Sherbrooke.

Le territoire du Comité économique régional compte 129 municipalités

COATICOOK (AR) — Le Comité économique régional des Cantons de l'Est dessert un territoire comprenant 129 municipalités, dont plus de la moitié comptent moins de 1,000 âmes chacune.

C'est ce que révèle des statistiques fournies par M. Romuald Dumont, de Coaticook, secrétaire du Comité économique. Selon les statistiques fournies, le territoire du comité économique, ayant Sherbrooke comme centre, comprend 38 municipalités de moins de 600 âmes, 42 municipalités de 601 à 1,000 âmes, 28 municipalités de 1,000 à 2,000 âmes, 2 de 2 à 3,000 âmes, 3 de 3,000 à 6,000 âmes, 3 de 6,000 à 10,000 âmes et 5 de 10,000 à 20,000 âmes, en plus d'une de 20,000 âmes et plus, soit Sherbrooke.

Le 27 février à Coaticook

Convention pour le choix d'un candidat de l'Union nationale

COATICOOK (AR) — L'organisation de l'Union nationale du comté de Stanstead est actuellement à se préparer en vue des éventuelles élections provinciales, et la convention de ce parti, pour le comté de Stanstead, sera tenue à Coaticook dimanche, le 27 février prochain.

C'est ce qu'a dévoilé hier un membre de l'exécutif de l'organisation, à Coaticook. La convention sera tenue à l'école Albert L'Heureux, dans l'après-midi du dimanche, 27 février.

Candidats possibles

Actuellement, aucune candidature officielle n'a encore été annoncée pour cette convention, mais la rumeur veut que quatre personnes de Coaticook aient été pressenties, pour cet événement. Les candidatures possibles, selon la rumeur, seraient M.M. Arsène Lemieux, André Lavoie, Normand Viens et Me Laurent Dubé. On prévoit également des candidatures de Magog.

DÉCÈS

M. Léon Côté (voir page 25)

Pour placer une ANNONCE CLASSÉE DANS LA TRIBUNE TELEPHONÉZ 569-9331

Une seule élection par acclamation à l'échevinage

Quatre candidats brigueront les suffrages à la mairie de Lac-Mégantic le 7 février Le point à l'échevinage...

LAC-MÉGANTIC (GD) — Dix candidats seront sur les rangs pour les cinq sièges échevinaux contestés au conseil de ville de Lac-Mégantic, lors des élections municipales du 7 février.

Seul M. Bertrand Boulanger, sortant de charge au siège no 1 du quartier centre, a été réélu par acclamation.

Quartier nord

Siège no 1: M. Paul-Emile Turgeon, sortant de charge, et M. Lionel Audet. Siège no 2: M. Jos Lapointe et M. Bertrand Boule, deux nouveaux venus.

Quartier centre

Siège no 1: M. Bertrand Boulanger, réélu. Siège no 2: M. Henri Giguère et M. Ovilva Bolduc, nouveaux venus.

Quartier sud

Siège no 1: M.M. Léonard Leblond et René Paré, tous deux sortant de charge. Siège no 2: M. Gérard Boulet, sortant de charge, et M. Ludger Lacroix.

En remplacement de M. Gérard Lafrance

M. Roland Cleveland élu maire de Danville

DANVILLE (JD) — La municipalité de Danville est dirigée depuis hier par un nouveau maire, M. H. Roland Cleveland a été élu par acclamation à l'appel nominal tenu hier, succédant ainsi à M. Gérard Lafrance.

Ce dernier n'est pas revenu sur les rangs afin d'honorer cette bonne vieille tradition qui veut que les Canadiens français et les Canadiens anglais alternent à ce poste. M. Lafrance avait promis d'entrer dans la lutte si un autre Canadien français tentait d'obtenir le siège, mais tel ne fut pas le cas.

A l'échevinage

Par ailleurs, M. Victor C. Lindsay a été réélu pour un deuxième terme consécutif au siège no 6.

M. George Leith est un nouveau venu à la suite de l'appel nominal d'hier: il a été élu par acclamation en remplacement de M. George Flack. Il s'agit de termes d'une durée de trois ans.

Quant à M. Lafrance, il comptait plusieurs années d'expérience, comme maire et comme échevin, à la table du conseil de Danville.

Election de deux conseillers le 7

La population de Cookshire devra choisir entre quatre candidats

COOKSHIRE (A. Ross) — Les citoyens de la ville de Cookshire devront aller aux urnes lundi, le 7 février prochain, pour élire deux conseillers parmi les quatre candidats qui ont été présentés hier, jour de mise en nomination à cet endroit.

Les quatre candidats qui se disputent les deux sièges vacants sont quatre nouvelles figures dans la politique municipale de cette ville, les deux conseillers sortant de charge n'ayant pas accepté de briguer un nouveau mandat.

Un des conseillers sortant de charge est M. Clermont Rouleau, au siège no 5. Ce dernier a siégé pendant un terme de trois ans et fut responsable des commissions municipales de l'électricité ainsi que de l'achat de la machinerie. Au siège no 6, le conseiller sortant est M. Jean-Paul Dinneer; il fut membre du conseil pendant quatre termes et s'est occupé principalement du service municipal de l'aqueduc.

Les candidats

Les deux nouvelles figures qui se disputeront le siège no 5 sont M. Armand Dumas et M. Lucien Breault. Pour ce qui est du siège no 6, M.M. Jean Hivert et Ernest Nadeau s'y feront la lutte.

Elections

La journée de votation sera tenue lundi, le 7 février prochain, et deux bureaux de votation seront mis à la disposition des quelque 625 propriétaires et locataires de cette ville, dont les noms apparaissent sur les listes électorales.

Les endroits où seront ouverts ces bureaux de votation n'ont pas encore été choisis, mais le seront incessamment. C'est le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. E. Me Cliche, qui occupe le poste de président d'élection, tandis que la charge de secrétaire d'élection est remplie par Mme Aylre Garon. La votation se fera de 9 heures a.m. à 6 heures p.m., lundi, le 7 février.

A Scotstown le 7

Deux sièges contestés

SCOTSTOWN (A. Ross) — Un conseiller élu par acclamation et deux sièges contestés, le premier entre deux nouvelles figures et le second par le conseiller sortant de charge et un nouveau venu, tels sont les résultats de la mise en nomination tenue hier après-midi, dans la ville de Scotstown.

Cette journée de présentation des candidats s'est déroulée hier après-midi, de midi à 2 heures p.m. tandis que l'élection se tiendra lundi, le 7 février prochain.

Le seul candidat à être porté au pouvoir par acclamation fut M. Louis Laprise, qui fut élu au siège no 3, en remplacement de M. Ansel Wintie, conseiller sortant de charge.

Contestations

Les deux sièges qui sont contestés sont les sièges no six et sept.

Au premier siège, deux nouvelles figures, M.M. J. Ross Mc Donald et Hervé Vananee se disputent le siège anciennement occupé par M. J.-W. St-Laurent.

Au siège no 6, H. Hornidas Martel, conseiller sortant de charge, brigue un renouvellement de mandat. Il devra cependant faire la lutte à M. Normand Gauthier, une nouvelle figure dans la politique municipale.

La votation

Les listes électorales de la ville de Scotstown renferment les noms d'environ 320 propriétaires et locataires ayant le droit de vote.

La votation aura lieu lundi, le 7 février prochain, et le seul bureau de votation qui sera mis à la disposition des électeurs, sera situé à l'hôtel de ville de Scotstown. Le bureau de votation sera ouvert de 9 heures a.m. à 6 heures p.m.

Le secrétaire-trésorier de la ville, M. F. McDonald, occupe le poste de président d'élection et son secrétaire d'élection sera M. Félix Tétrault.

LAC-MÉGANTIC (GD) — Quatre candidats brigueront les suffrages à la mairie de Lac-Mégantic lors des élections municipales du 7 février et dix candidats tenteront de remporter les cinq sièges échevinaux qui seront contestés à cette occasion, à la suite de la mise en nomination qui se déroulera hier après-midi, à l'hôtel de ville.

A la mairie, on remarque les noms de M.M. Pierre Allard, Wilfrid Fortin, Jean-Claude Gagnon et Paul Leblanc.

M. Jean-La Dumas qui, la semaine dernière, faisait état de son intention de porter sa candidature, ne s'est pas présenté.

Par acclamation

Il y a eu une seule élection par acclamation, soit celle de M. Bertrand Boulanger, échevin sortant de charge au siège no 1 du quartier Centre, qui entreprendra son troisième terme à l'échevinage.

La mise en nomination s'est déroulée devant une salle pleine à craquer et les personnes présentes n'ont pas ménagé leurs applaudissements à chacun des candidats.

A la mairie

M. Pierre Allard, qui parlait en premier lieu, a fait état des prises de position franches et nettes qu'il a adoptées au cours des deux dernières années, alors qu'il représentait le quartier Centre: "Je ne prétends pas avoir pu à tout le monde. Cependant, j'ai conscience d'avoir bien servi la ville et les contribuables et d'avoir donné justice à chacun. Je suis en faveur du progrès, de l'avancement, et du bon fonctionnement de l'administration municipale.

"Nous nous trouvons dans une zone considérée comme économiquement faible, selon les critères des gouvernements fédéral et provincial. Il importe de profiter des avantages que cette position désavantageuse permet de retirer dans les cadres de la loi ARDA. Cette formule offre à une industrie qui vient s'établir dans une zone défavorisée des exemptions d'impôts pour une période de trois ans et des octrois substantiels.

"Je veux aussi travailler à développer l'industrie touristique par l'installation d'une station de pisciculture, d'un centre de ski et autres réalisations de nature à mousser l'intérêt des visiteurs".

M. Allard a fait part de son intention de favoriser le prolongement projeté de la route 34 et l'engagement éventuel d'un ingénieur municipal.

M. Wilfrid Fortin

"Ce sont les pressions de nombreux contribuables et la conviction que je pouvais encore servir la ville qui m'ont amené à poser ma candidature à la mairie.

"Vous vous rappelez sans peine l'insistance que j'ai mise à combattre le projet du site Gayhurst, ce chantier politique donné à contrat ouvert et dont l'entrepreneur n'était autre que le maire du temps (M. Conrad Brassard). J'ai combattu jusqu'à ce que ce conseil démissionne.

"Nous traversons alors des années difficiles et il m'a fallu déployer une énergie surhumaine pour arriver à faire patager mes vœux par un certain nombre de contribuables. Aujourd'hui, nous sommes délivrés de cette monstruosité grâce au travail du maire Drouin.

"J'ai aussi été le parrain du plan directeur d'urbanisme dont la ville peut être fière et qui empêche les abus dans le domaine de la construction. Lorsqu'il a débuté le différend avec M. Armand Thivierge, je me suis opposé à la vente du terrain où s'élevait aujourd'hui sa résidence.

"Je veux pousser la construction d'un pont qui relierait le Sud avec la zone industrielle et qui rejoindrait la route 34 dans les limites de Nantes après avoir évité les deux traverses à niveau que franchit la route. Ce sera un important facteur de développement. Je veux également collaborer avec les industries déjà existantes pour leur expansion et travailler à l'établissement de nouveaux sites industriels. J'ai aussi l'intention, pour étudier plus adéquatement cette question, de former un comité de promotion industrielle".

M. Jean-Claude Gagnon

M. Gagnon a mis l'accent principal sur le département de l'aqueduc dont il avait chargé jusqu'à la dissolution de l'ancien conseil: "J'ai été dans l'obligation de ne pas renseigner suffisamment la population sur les problèmes que nous affrontons à ce département pour éviter de jeter un discrédit inutile sur Lac-Mégantic. Notre système d'aqueduc était inadéquat. Nous avons dû construire une nouvelle usine de pompage parce que nos réservoirs étaient souvent vides. Je n'ose pas penser à ce qui aurait pu arriver en cas d'incendie. Quoi qu'il en soit, les pompiers ont dû aller remplir les réservoirs de l'hôpital pour éviter l'explosion des bouillottes. Les primes d'assurance-incendie auraient pu subir une hausse de 100 à 150% et nous avons dû rencontrer les représentants de Canadian Underwriters pour leur démontrer notre intention d'améliorer le système.

"Nous sommes à construire une conduite pour desservir le Sud et ces travaux coûteront \$160,000. Nous travaillons également à l'installation d'une conduite semblable pour le secteur Nord. Nous sommes aussi à construire des égouts de surface sur la rue Laval Nord, jusqu'à Bernier; nous pourrions ensuite faire un trottoir dans cette partie de la ville.

"Je veux travailler à promouvoir l'industrie, facteur dont dépend l'avenir économique de la ville. Un premier pas a été fait avec la réduction du tarif industriel de l'eau. Nous avons rencontré trois industriels de l'extérieur qui sont intéressés à ouvrir des succursales chez nous.

"Dans le domaine touristique, nous commencerons sous peu l'aménagement d'un terrain de camping près de la Baie des Sablons. Le projet de pisciculture de l'Association de chasse et pêche est à l'étude et je ferai l'impossible pour obtenir les octrois gouvernementaux.

"Pour ce qui est de l'aqueduc, un programme de travaux sera continué afin de desservir tous les quartiers: conduite partant de la rue Lafontaine pour se rendre au camp militaire, égouts dans la partie nord de la rue Laval, prévision des dépenses nécessaires pour amener les services à la future école régionale polyvalente qui sera construite dans le sud, et préparation d'estimes pour une usine d'épuration dans le Sud ou encore prolongement des conduites jusqu'au site actuel, voie d'accès à l'école, continuation du projet de la route de l'Atlantique, etc.

Tous ces travaux seront exécutés par ordre de priorité".

M. Paul Leblanc

"Il faut avoir été maire pour savoir tout le travail ingrat que peut comporter cette tâche. Je l'ai été de 1946 à 1948. J'ai dû partir en 1948 car je m'opposais à la construction du site Gayhurst, ne croyant pas que la ville pouvait assumer une dette de près de \$2,000,000.

"Mon programme politique prévoit un certain resserrement dans les dépenses de façon à ce que les taxes ne soient pas haussées l'an prochain. J'appuie de tout mon cœur le projet de construction d'une maison de retraite pour personnes âgées et le projet d'autoroute des Maritimes auquel a travaillé Me Drouin.

"Je ferai également des pressions pour que soit continuée la route de ceinture du lac et pour que le tourisme, une industrie qui devrait être majeure chez nous, se développe comme elle devrait le faire.

"Nous ouvrons nos bras aux industriels qui désirent s'établir ici, car ils apporteront un surcroît de bien-être à la population. J'ai besoin, pour réussir dans ma tâche, de l'appui des corps publics et des diverses associations.

"Tous ceux qui me connaissent savent mon intérêt pour les problèmes populaires, ceux des jeunes aussi. Je veux également donner tout mon appui à la cause que s'est assignée le Centre Mgr Bonin auprès de la jeunesse.

"Mon passé est garant de mon avenir et je sais que je ne décevrai pas les espoirs de mes supporters".

SHERBROOKE (YR) — La controverse qui oppose les Commissions scolaires du secteur de Lac-Mégantic, au sujet du site de l'école polyvalente, n'a pas été sans être marquée de quelques résolutions, adressées à la régionale.

Les Commissions scolaires de St-Sébastien et de Piopolis ont jusqu'à demander la démission du commissaire du secteur numéro 4, M. Grégoire Duquette, de Lac-Mégantic.

Par contre...

Par contre, la Commission scolaire de Lac-Mégantic a adressé à son président, M. Grégoire Duquette, un vote de confiance et elle l'assure de sa plus étroite collaboration dans l'exercice de ses fonctions.

Il en est de même de la Commission scolaire de Audet, qui approuve la décision du commissaire Duquette.

Et deux autres

Enfin, deux autres lettres

sont arrivées à la régionale. La Commission scolaire de Winslow demande à la régionale de revenir sur ses positions et de favoriser le terrain Fluet plutôt que le terrain Cliche et elle exige la démission du commissaire Grégoire Duquette.

L'autre, provenant de la municipalité scolaire de Frontenac, qui ne fait pas partie de la régionale mais qui a des élèves à Lac-Mégantic, approuvait la conduite de M. Duquette.

Le tableau, à l'heure actuelle, laisse voir clairement que les opinions sont partagées, même à l'extérieur, quant au choix du site de l'école polyvalente.

Besoin urgent pour septembre 1966

Quelque 90 locaux cédés à la régionale de l'Estrie

SHERBROOKE (YR) — Le commissaire J. Conrad Cayer, de Sherbrooke, a annoncé aux autres commissaires de la régionale de l'Estrie que la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke pouvait céder 90 locaux de classe à l'enseignement secondaire.

"Il vaut mieux accepter ces locaux tout de suite, de dire M. Cayer, car la régionale va connaître une grave pénurie de locaux, à la rentrée des classes, en septembre 1966.

Le commissaire Cayer devait ensuite préciser que le directeur général des écoles, M. Daniel Fréchette, est présentement à faire une compilation, qui établira définitivement, d'ici quelques semaines, les besoins de locaux pour septembre 1966.

La liste

Voici la liste des locaux à être cédés par la locale et acceptés par la régionale: école St-Jean-Baptiste, 31 locaux; école Larocque, 12; école Notre-Dame-du-Rosaire, 4; école Sylvestre, 6; école St-Patrice, 18; école Racine, 6; et l'école Ste-Julienne au complet; Desranleau, 3; Jean XXIII, 3. Par ailleurs, la régionale perdra quelques locaux aux écoles Marymount, Immaculée-Conception et Ste-Marie.

M. René Deschênes, directeur du secteur de Sherbrooke, en est venu à se demander si l'Est ne sera pas trop bien servi, par rapport au Nord et à l'Ouest. "Nous pouvons nous heurter à des problèmes de transport et de convictions", dit-il encore.

De toute façon, M. Deschênes a fait parvenir des formulaires d'enquête à tous les campus scolaires et il attend une réponse d'ici peu. Il pourra alors donner des chiffres précis quant à la pénurie de locaux dans certains quartiers.

Pas exclusif à Sherbrooke

Le commissaire Jean Trifiro, du secteur de Windsor, a souligné que des problèmes assez graves existent également dans les autres secteurs de la régionale, toujours à cause du manque de locaux. M. Trifiro a souligné que cette pénurie amène une augmentation considérable dans le domaine du transport des étudiants.

Le président Marenco a pour sa part signalé qu'il s'efforce présentement un travail, en vue d'équilibrer la répartition des élèves et d'éviter les transports.

Sherbrooke prête à vendre à la régionale le matériel et l'équipement du laboratoire de l'école Marymount

SHERBROOKE — Dans l'optique du regroupement du secondaire dans une même école et de l'élémentaire dans une autre, qui a été décidé pour les écoles St. Patrick et Marymount, la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke est prête à vendre à la régionale le matériel et l'équipement du laboratoire de l'école Marymount. La locale voudrait un rapport par écrit et signé conjointement par M.M. Bertrand St-Cyr, Roland Dubois et Lamoureux.

Les implications

Cette projection implique, dans certains quartiers de la ville, une intégration des 7e années à la régionale et des transformations dans les résidences de cinq écoles.

Dans ce dernier cas, il faudrait que la régionale tienne compte de la résolution de la Commission locale, qui permet la transformation des résidences, aux frais de la régionale, en autant que cette dernière s'engage à louer ces locaux pour trois ans. Le prix de la location, toutefois, ne pourra être fixé qu'après réponse du ministère de l'Éducation, à savoir si oui ou non il accepte de subventionner ces dépenses.

L'ordre à suivre

L'ordre chronologique à suivre, pour les procédures serait d'abord que la régionale passe une résolution dans laquelle elle s'engage à louer, pour une période de 3 ans, les locaux impliqués. Il faudrait également que la locale décide de louer ces mêmes locaux par résolution et pour la même période.

Un estimé du coût des transformations devra alors être fait dans les résidences et une demande devra ensuite être faite au ministère de l'Éducation d'opérer ces travaux en régie interne, avec une réponse officielle.

Une demande de subvention pour aider la Commission à défrayer le coût des transformations, avec réponse officielle. Enfin, le prix du loyer devra être fixé, d'après la réponse du ministère.

Tel est le projet d'entente que la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke soumettra à la régionale, avant de lui passer les locaux dont cette dernière a tant besoin pour le secondaire.



QUI EST LE CORRECTEUR? — Qui donc s'est permis de refranchir l'appellation de la municipalité de ROCK FOREST pour rebaptiser l'endroit en ROC FORET? S'agit-il d'amis de la langue française, de séparatistes déterminés, ou simplement de vandales en mal de publicité?

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Analyse sur le choix du site de l'école polyvalente de Lac-Mégantic

L'achat du terrain Cliche est-il la meilleure solution?

Par Yvon ROUSSEAU SHERBROOKE — Le problème du choix du site pour l'école polyvalente du secteur de Lac-Mégantic semble avoir été définitivement réglé par les commissaires de la régionale de l'Estrie, alors qu'on a constaté l'achat du terrain Cliche (Mégantic Manufacturing). Il s'est agi, en définitive, d'un vote de confiance à l'endroit de M. Grégoire Duquette, commissaire de ce secteur. La solution, cependant, est-elle la meilleure, se demandent certains observateurs?

Le terrain Audet

Un fait bien particulier a frappé l'observateur, à la dernière séance de la régionale. Il s'agit du terrain de la succession Alphonse Audet, qui offrait l'avantage d'éviter le transport pour un plus grand nombre d'élèves de Lac-Mégantic et qui donnait également satisfaction aux élèves de l'extérieur, entrant en majorité dans la ville par le nord, selon les dires du président de la régionale, M. Michel Marenco.

Le coût

Le commissaire Blais, de Lac-Mégantic, a souligné l'objection du coût du terrain, à la lecture du rapport présenté par le président de la régionale, M. Michel Marenco, sur l'emplacement Audet.

Personne ne semblait en mesure de fournir le prix de ce terrain. Aussi, il meurt mieux attendre avant de choisir définitivement le terrain Cliche? En effet, de dire un commissaire de la région de Lac-Mégantic, le bien de l'élève doit passer avant l'obtention, d'un côté, comme de l'autre, à faire acheter le terrain Fluet ou le terrain Cliche".

Il n'est un secret pour personne qu'il est préférable, du point de vue pédagogique, d'éviter le transport de l'élève, autant que possible. Le terrain Audet, dont il n'a pas été question au comité de planification, ni dans cette guerre des terrains, est celui qui offre l'avantage de déplacer le moins les élèves et, plus encore, permet de ne pas transporter un très grand nombre d'élèves, par rapport aux terrains Cliche et Fluet.

Personne n'est en mesure d'en donner le coût à la réunion de la régionale. Pourtant, c'est important, même du point de vue financier. En effet, supposons que ce terrain soit un peu plus cher que les deux autres. Ce coût aura vite fait d'être comblé par l'élimination des frais de transport.

Une école se doit d'abord d'être fonctionnelle plutôt que de servir de monument à une ville et être visible de tous les coins de la ville.

Tous savaient

Ce qui surprend davantage, c'est que les deux "clans" de cette guerre des terrains connaissent l'existence du terrain Audet et qu'aucun n'en a fait mention. Il semble que le choix du terrain Fluet (du nord) ou Cliche (au sud) était devenu une question de prestige, d'un côté comme de l'autre et qu'on ait oublié l'essentiel: l'étudiant.

Les commissaires ont donné leur appui sans réserve à M. Grégoire Duquette, après que ce dernier eut fait du choix du terrain une question de confiance.

S'agit-il de la meilleure solution?

Visitez

L'EXPOSITION DE PEINTURES DE SERGE MORESCO

ou MANOIR DRUMMOND de DRUMMONDVILLE tous les jours jusqu'au 28 janvier inclus.

de 2h. à 6h. p.m. et de 7h. à 10h. p.m.